Journal 10- 17 février 2021.qxp_HO 2/10/21 5:16 AM Page 1

ENGLISH PAGES : 7,11

Kreyòl : Paj 6

HAITI OBSERVATEUR

Lè manke gid, pèp la gaye !

Fondé à New York, cet hebdomadaire est édité par la société Haïti-Observateur Group, Inc.
www.haiti-observateur.ca
Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY 11435-6235
Tél. (718) 812-2820
haiti_observateur@yahoo.com
New York: $1,00
Partout ailleurs : 1,50 $
Haïti: 20 gourdes
Tél. (718) 812-2820

VOL. LI, No. 6 ***New York*** *: Tel : (718) 812-2820;* • ***Montréal*** *(514) 321-6434;* • ***Port-au-Prince****: (011 509) 223-0785* • *Paris (33-1)43-63-28-10* ***10- 17 février 2021***

APRÈS LE 7 FÉVRIER, JOVENEL MOÏSE, EN ÉTAT D'USURPATION DE TITRE

La famille PHTKiste dans la tourmente

Michel Martelly, Jovenel Moïse et Joseph Lambert aux antipodes

Par Léo Joseph

La date du 7 février marquant la fin de mandat de Jovenel Moïse, désormais fait de lui un ex-président de la République, pour d'autres, c'est le président de facto anticonstitutionnel, un imposteur ou encore usurpateur de titre. Quoiqu'il puisse dire ou faire, pour tenter de s'accrocher au pouvoir, les prochains jours n'augurent rien de bon pour lui et sa famille politique, le PHTK et *Tèt Kale*. Car les stratégies pré-7 février développées par les différentes factions, au sein du pouvoir PHTKiste, risquent d'entraîner le démantèlement du socle de celui-ci. Il y a de fortes chances que ces trois hommes sortent politiquement détruits de leur tentative de coopération en vue d'une sortie de crise qu'ils voulaient heureuse.

À l'approche de la fin du mandat présidentielle Nèg *Bannann nan*, celui-ci avec Sweet Michkey, et l'Animal politique ont combiné leurs efforts, aussi bien ceux qu'ils croyaient être leurs astuces, atouts politiques et les millions détournés de la caisse publique, en vue de créer les conditions nécessaires à garder le pouvoir. Voilà pourquoi ensemble ils se sont mis d'accord pour bâtir un pouvoir à leur image.

Michel Martelly tenu la dragée haute par son alter ego Jovenel Moïse..

Joseph Lambert et Jovenel Moïse, le plus malin n'est pas celui qu'on pense.

Laurent Lamothe à la recherche du pouvoir en tout temps et n'importe comment.

Un gouvernement issu d'une hybridation

Dans les milieux proches du régime PHTKiste pré-7 février, on laisse croire que, ensemble Jovenel Moïse, Michel Martelly et Joseph Lambert se proposait de mettre sur pied un gouvernement hybride, pour assurer l'administration intérimaire. Avec le sénateur du Sud-Est à la tête du Grand Corps, celui-ci allait devenir le Premier ministre avec un membre de la Cour de cassation comme président provisoire.

On prétend que Martelly avait jeté son dévolu sur le juge Yveckil Dabrésil, de la Cour de cassation, qui se mettait en tête, dit-on, que l'ex-président Martelly et celui dont le mandat touchait à sa fin s'étaient mis ensemble pour garder le pouvoir, par l'entremise de ce gouvernement intérimaire hybride. En tout cas, des proches du P*alais national avaient indiqué que Jovenel*

Suite en page 8

FIN DE MANDAT DE JOVENEL MOÏSE

« Complot » PHTKiste autofinancé

Plus de USD 40 millions investis....

Par Léo Joseph

Le dimanche7 février marquant la fin du mandat constitutionnel de Jovenel Moïse pourrait être désigné sous l'appellation « *massacre dominicale* », jour auquel de régime illégal et anticonstitutionnel a procédé, pour la première fois, dans l'histoire du pays, qu'une équipe sans légitimité a mis à la retraite trois juges de la plus haute Cour de justice du pays, après en avoir arrêté un autre. Ces actes ont été suivis de la fermeture du Tribunal de cassation lui-même, en sus de verrouiller les portes de L'École de la magistrature. Tout cela fait suite à un complot auto-infligé par ce président illégitime, une stratégie lancée afin de faire durer son mandat au-delà de son échéance constitutionnelle.

Laurent Lamothe à la recherche du pouvoir en tout temps et n'importe comment.

Dimitri Hérard, tueur à gage pour Jovenel Moïse.

Ce complot est financé, apprend-on, de sources autorisées, à coups de millions versés à des diplomates, en postes en Haïti, tandis que d'autres se trouvent stationnés sur dans leurs pays respectifs. On assure que la somme de USD 40 millions $ auraient été versés à des relationnistes basés, surtout à Washington ainsi que dans dMautres pays, à part des diplomates qui se chargent d'influencer les décisions de leurs chanceliers.

Jovenel Moïse, bientôt c'est la fin.

Mais quels que soient les bénéfices que de tels investissements puissent apporter à M. Moïse, ils ne seraient que provi-

Suite en page 13

HAPPENINGS!

Turmoil in Haiti, as Jovenel Moïse unleashes a violent campaign to hang onto power at the end of his presidential term

Judge Mécène Jean-Louis

Juge Yvickel Dabrésil

By Raymond Alcide Joseph

Last Sunday, February 7, marked the end of President Moïse's constitutional term. But he's hanging onto power by force, unleashing a terror campaign, going as far as having a Justice of the *Cour de Cassation*, Haiti's Supreme Court arrested, badly beaten and thrown in jail.

In the past two months, there

Continued on page 7

Journal 10- 17 février 2021.qxp_HO 2/10/21 5:16 AM Page 2

NOU LA POU OU

Fè 2021 w ap jwenn pwoteksyon asirans.

Li pa twò ta pou w jwenn pwoteksyon bon mache ak bon kalite ou bezwen an 2021 an. NY State of Health ka ede ou jwenn yon plan ki abòdab ak:

- **Swen prevantif gratis**
- **Prim ki ba oswa okenn prim**
- **Depans ki soti nan pòch ki ba**

Rele oswa konekte sou Entènèt pou jwenn èd nan men konseye asirans sante lokal yo pou konpare plan, aplike pou asistans finansye pou bese depans ou yo, epi chwazi pwoteksyon ki travay pou ou.

ENSKRI JODI A POU JWENN PWOTEKSYON AN 2021.
JWENN PLAN OU AN JODI A!

Rele nan: 1-855-355-5777
Telefòn Tèks: 1-800-662-1220

Ale sou sitwèb: nystateofhealth.ny.gov

nystateofhealth
The Official Health Plan Marketplace

Journal 10- 17 février 2021.qxp_HO 2/10/21 5:16 AM Page 3

LE COIN DE L'HISTOIRE

Obscurantisme en Haïti (suite et fin)

Par Charles Dupuy

« Il n'est plus possible de continuer à maintenir en Haïti la coexistence côte à côte d'une petite bourgeoisie instruite, élégante, raffinée et d'une immense masse populaire en guenilles, ne sachant ni lire ni écrire et plongée dans la superstition ».
Louis Borno, président d'Haïti (15 mai 1922-15 mai 1930)

Fabre Nicolas Geffrard : Peu après la signature du Concordat entre le Vatican et la République d'Haïti, de nombreux ecclésiastiques originaires de Bretagne arrivaient au pays pour exercer leur apostolat missionnaire, évangéliser les masses, mais aussi pour abominer le paganisme africain, combattre le vaudou, l'idolâtrie et les «survivances primitives». En 1865, l'archevêque de Port-au-Prince, Mgr Testard du Cosquer, fondait le Petit séminaire Collège Saint-Martial qu'il confia aux pères du Saint-Esprit. À la même époque, débarquaient les Frères de l'Instruction Chrétienne, les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny bientôt suivis des Filles de la Sagesse qui, dans tous les diocèses, s'engageront dans des tâches de bienfaisance, ouvriront ces prestigieuses institutions d'enseignement où allaient se former les élites haïtiennes.

Notons que cet enseignement, fortement inspiré des programmes scolaires français, soumettait l'élève aux punitions corporelles, aux coups, le gavait de connaissances par la mémorisation forcenée, voulait forger son caractère par les travaux de l'esprit et la connaissance des lettres classiques. Délaissant les disciplines techniques et les sciences pratiques, cette éducation donnait la priorité au droit, aux sciences sociales et à la littérature. Infatué de ses mérites scolaires, l'Haïtien se vantera toute sa vie de ses bonnes notes pour n'avoir appris bien souvent qu'à développer la dissertation académique et à mépriser le travail manuel.

Lysius Félicité Salomon: Le président Salomon introduisit une politique de formation des cadres, recruta des instructeurs européens pour l'École militaire et engagea une mission pédagogique d'éducateurs français. Ces professeurs français devaient former toute une génération de brillants intellectuels dont deux des plus connus s'affronteront aux élections présidentielles de 1930, Seymour Pradel et Sténio Vincent.

Florvil Hyppolite: C'est le président Florvil Hyppolite qui fit voter les crédits nécessaires à l'établissement des écoles primaires dirigées par les Frères de l'Instruction chrétienne de La Mennais. Il fonda ces écoles dans tous les centres importants et tant qu'il y eut assez de maîtres pour en assurer la bonne marche. Comprenons qu'à l'époque la France chassait les religieux catholiques qui trouvèrent refuge en Amérique, particulièrement au Canada et en Haïti.

Nord Alexis: En 1907, Nord Alexis fondait à Turgeau la première école d'agriculture d'Haïti. C'est sous sa présidence que l'on fonda le lycée de Jérémie qui porte son nom, l'école professionnelle pour jeunes filles, Élie Dubois, que l'on construisit les nouveaux bâtiments du lycée Pétion et de l'École de Médecine, et c'est sous son gouvernement enfin que le ministre de l'Instruction publique, M. Thrasybule Laleau, organisa les premiers examens officiels du baccalauréat d'études secondaires.

Cincinnatus Leconte: Pour former son gouvernement, le président Leconte réunit autour de lui toute une équipe de gestionnaires chevronnés et très réputés pour leur expérience des affaires. Il confie les ministères de la Justice et Instruction publique à Tertulien Guilbaud qui procède à une réforme de l'instruction publique et à la mise en activité des lois scolaires votées sous Nord Alexis. Il crée les premières écoles normales d'instituteurs et une caisse de retraite des enseignants.

Michel Oreste: Premier président civil à parvenir au pouvoir depuis l'indépendance en 1804, Michel Oreste entendait « *soulever le lourd couvercle d'ignorance sous lequel un siècle d'incurie à emprisonné la pensée du peuple* ». Le 4 août 1913 il signait une convention avec le clergé catholique pour la création d'écoles presbytérales dans les paroisses rurales. Sa loi du 24 août 1913 créait à Port-au-Prince une école normale d'instituteurs et une école normale d'institutrices.

Sudre Dartiguenave: Après le débarquement des Américains en 1915 et sous prétexte d'imiter leurs très efficaces méthodes, le nouveau ministre de l'Instruction publique, le docteur Léon Audain, (il avait étudié la médecine en France!) prenait la scandaleuse initiative de fermer tous les établissements secondaires du pays à l'exception du seul lycée de la capitale. Pour s'expliquer, le ministre Audain proclamera qu'aucune nation du monde n'offrait, comme Haïti osait se le permettre, la gratuité des études primaires, secondaires et supérieures à sa jeunesse, et qu'il fallait mettre un terme à ces combien trop dispendieuses libéralités. Le ministre promit d'ouvrir beaucoup d'écoles primaires à travers tout le pays… mais il n'en fera naturellement rien en prétextant ne point disposer des fonds nécessaires à leur construction. Cette décision obscurantiste et rétrograde n'inquiéta pas outre mesure les élites cultivées qui, à l'époque, redoutaient par-dessus tout l'engorgement des facultés d'études supérieures, droit et médecine en particulier. Haïti n'aura jamais eu si peu d'écoles pour autant d'enfants sur son territoire.

Louis Borno: C'est sous la présidence de Borno que l'on inaugura les premières écoles professionnelles du pays. Après l'inauguration de l'École centrale d'agronomie de Damien par le président Borno, Charles Moravia, le directeur du journal Le Temps, un organe de l'opposition, considéra que c'était dilapider l'argent de l'État que de consacrer une aussi belle construction à l'instruction des paysans. « *Il faut fermer Damien, disait-il, il va à la République comme un faux col à un chat* ». On retiendra enfin que, bien ironiquement, c'est la grève des étudiants de Damien qui coûtera sa réélection au président Borno et entraînera son départ.

Sténio Vincent: Présenté comme le « *protecteur intraitable des masses prolétaires* » par les flagorneurs, Vincent n'était pas moins habité par des idées libérales généreuses et des sentiments magnanimes. Ce diplômé de l'École des Chartes de Paris inaugurera ainsi les premières bibliothèques publiques au pays, institua les Écoles centrales des arts et métiers, la Maison de rééducation et l'Œuvre des enfants assistés. Signalons toutefois que Dumarsais Estimé, son ministre de l'Instruction publique, dirigera les fameux examens du baccalauréat de 1938 où, sur les 190 candidats, dix seulement furent reçus. L'hécatombe ne fut d'ailleurs pas moins sanglante aux épreuves du certificat d'études primaires. Alors que des résultats affichant un taux de réussite aussi scandaleusement bas, auraient provoqué des émeutes dans la plupart des pays civilisés, l'élite port-au-princienne, évoquant l'engorgement des facultés de droit et de médecine, salua la sévérité exemplaire du ministre Estimé qui acquit du même coup une très enviable réputation « *d'homme sérieux* » et dans lequel on voyait même déjà un éventuel président de la République. Rien n'a changé depuis, puisque aujourd'hui encore, on évoque ces fameux examens, tenez-vous bien, comme « *des examens de référence!*»

En conclusion: Au cours des années 1880, alors qu'il était ministre représentant des États-Unis en Haïti, Frédéric Douglass se lamentait en constatant que le tiers du budget de l'État haïtien était consacré à l'Armée alors que seulement un très maigre 16% était dévolu à l'éducation. C'est cette même mentalité obscurantiste et rétrograde qui prévaudra d'un président à l'autre, d'un gouvernement à l'autre, d'un exercice budgétaire à l'autre. L'instruction publique, l'éducation restera la parente pauvre et délaissée à chaque exercice budgétaire. Ainsi, par exemple, le mercredi 22 août 1984, le ministre des Finances, M. Frantz Merceron, et celui du Plan, M. Yves Blanchard, présentaient le budget pour l'exercice 1984-85 aux parlementaires. Sur une enveloppe d'un milliard quatre-vingt millions de gourdes, le gros des sommes allouées revenait aux ministères de l'Intérieur et de la Défense nationale tandis que ceux de l'Agriculture et de l'Éducation se partageaient les miettes. Voici les chiffres: 96,180,000 gourdes à l'armée, 89,500,000 à la Santé, 40,666,000 au ministère de l'Intérieur, 32,777,000 à celui de l'Information et un maigre 32,475,000 au ministère de l'Agriculture. (Signalons ici que Frantz Merceron est mort au volant de sa voiture, à Paris, en 2005, foudroyé par une crise cardiaque alors qu'il attendait sous un feu rouge.)

Selon l'ambassadeur Daniel Supplice, 44,610 étudiants haïtiens fréquentent les universités dominicaines, (aujourd'hui on parle plutôt de 60,000) autrement dit, il y a cinq fois plus d'étudiants haïtiens inscrits dans les universités dominicaines qu'il s'en trouve dans les universités haïtiennes. Toujours selon l'ambassadeur Supplice, des milliers de petits haïtiens traversent la frontière chaque matin pour aller à leur école primaire qui se trouve en République dominicaine et revenir chez eux dans l'après-midi. Aux dernières nouvelles, le nombre de jeunes haïtiens qui traversent la frontière afin de poursuivre leurs études continue d'augmenter et rien ne permet d'augurer une prochaine baisse de la tendance.

De génération en génération, Haïti devra subir cette même politique obscurantiste et rétrograde. La volonté d'instruire le peuple n'est pas et n'a jamais été une priorité dans ce pays pour les élites cultivées et où tous les prétextes sont bons pour refuser le pain de l'instruction aux masses populaires. On ne peut expliquer autrement les trop lents progrès de l'éducation publique dans le pays, les taux scandaleusement bas de scolarisation et l'analphabétisme généralisé de la population. C.D. **(514) 862-7185** coindelhistoire@gmail.com

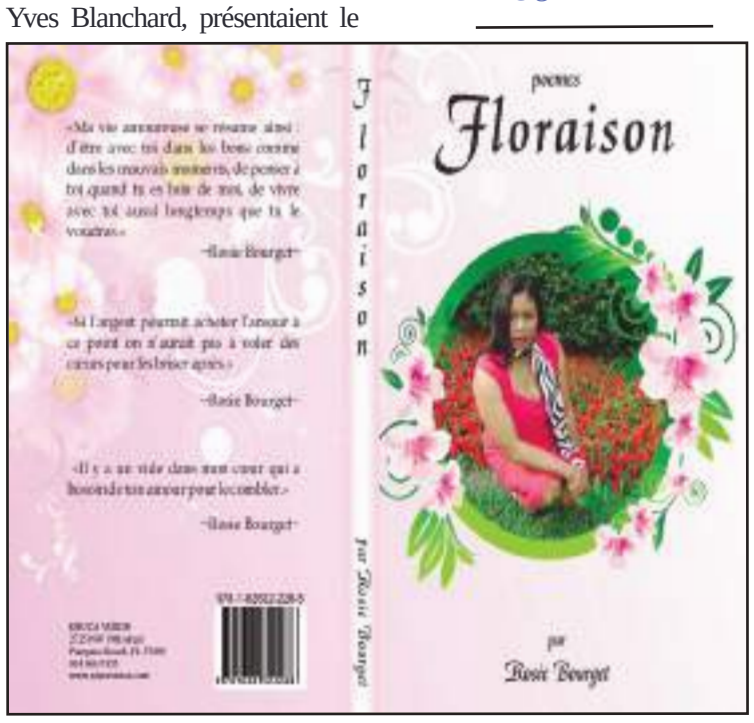

HAITI-OBSERVATEUR EN LIGNE

En attendant la construction du nouveau site, l'édition hebdomadaire peut être téléchargée : haiti-observateur.ca
Ensuite cliquez sur ARCHIVES, puis choisissez l'édition courante ou celle désirée.

Journal 10- 17 février 2021.qxp_HO 2/10/21 5:16 AM Page 4

Lojman Piblik

PWOJÈ KAPITAL

Metropolitan Transportation Authority nan non MTA New York City Transit ansanm avèk filyal li yo – MTA Long Island Rail Road, MTA Metro-North Railroad, MTA Construction and Devlopment Company, ak MTA Bus Company (kolektivman "MTA") ap òganize yon odyans piblik pou mande kòmantè sou pwopozisyon sibvansyon federal MTA pou Ane Fiskal 2021. Akoz pandemi COVID-19 ki ankou, nap òganize reyinyon sa a vityèlman atravè platfòm anliy Zoom ak fonksyon konferans telefonik, avèk yon difizyon andirèk sou sitwèb odyans pwojè kapital MTA 2021.

MTA a resevwa lajan federal konfòrmeman avèk Administrasyon Transpò Federal (FTA) nan Seksyon 5307 nan Depatman Transpòtasyon Etazini ak/oswa Seksyon 5309, 5324 (FTA Emergency Relief), 5337 ak 5339 Tit 49, nan Kòd Etazini (Kòd la), Tit I nan Lwa sou Transpòtasyon Sifas Etazini (FAST Act) ansanm avèk lòt afektasyon federal. Gouvèrnè Eta New York, otorite lokal yo, operatè sèvis transpò piblik yo te deziyen MTA pou resevwa kalite sibvansyon sa yo.

Lajan yo mande a se pou kategori pwojè kapital yo ki liste anba e yo pi byen dekri nan Pwojè Pwogram MTA yo. Pwojè Pwogram MTA yo disponib pou revizyon nan **new.mta.info/2021-capital-projects-hearing** lè ou rele nimewo ki liste anba. MTA mande epi ankouraje kòmantè founisè transpò prive yo. Amelyorasyon Kapital nan kad Pwogram sa a fèt jeneralman nan rezo MTA oswa nan yon pwopriyete vil la oswa Eta posede. Akizisyon byen oswa relokasyon ap fèt konfòmeman avèk dispozisyon legal ak reglemantè apwopriye yo. Pwojè yo ki fè pati nan odyans sa a fè pati nan Pwogram Kapital ki apwouv 2010-2014, 2015-2019 oswa 2020-2024.

Pwojè kapital yo te apwouve oswa ap andose pa Òganizasyon Planifikasyon Metropoliten pou rejyon metropoliten New York epi konfòme avèk Plan Enplemantasyon Eta (SIP) jan li obligatwa daprè Lwa modifiye 1990 sou Kalite Lè. Pwojè a pa ta dwe gen okenn enpak negatif anviwonmantal enpòtan. Si FTA prepare yon deklarasyon fòmèl sou enpak anviwonman an sou nenpòt nan pwojè pwopoze yo, MTA ap emèt yon avi piblik pou rann deklarasyon an disponib. Tout egzijans legal yo ki gen rapò avèk kliyan granmoun ansanm avèk sa ki andikape ap satisfè.

Li prevwa nenpòt diferans ant depans pwojè a ak lajan sibvansyon federal la ap satisfè grasa lajan ki te disponib pa youn oswa yon konbinezon ajans kredi ki afiliye lokal ak eta pou pataj pwojè ki pa federal ki jenere grasa revni tòll annakò avèk lwa federal (23 USC 120 (i)), oswa lavant byen oswa pwogram revni.

Nan Ane Fiskal Federal 2020, MTA kalifye pou resevwa yon estimasyon $684.2 milyon nan lajan seksyon 5307, $795.3 milyon nan Seksyon 5337 State of Good Repair funds, ak $28.6 milyon nan Lajan pou Enstalasyon Otobis ak Bis. Repatisyon pou Ane Fiskal Federal Ane 2021 la poko disponib. Lajan Federal yo dwe jeneralman matche a yon kontribisyon lokal pataje pou asistans kapital 20 pousan pou pifò kategori finansman yo.

KATEGORI PWOJÈ/DEMANN FEDERAL ESTIME (Dola an Milyon)

LONG ISLAND RAIL ROAD

Kategori Pwojè	$M
Estasyon	180.05
Ray	661.00
Liy Estrikiti	197.40
Kominikasyon ak Siyal	19.40
Acha ak Santye	36.80
Elektrisite	142.30
Divès	138.00
Total LIRR	**$1374.95**

METRO-NORTH RAILROAD

Kategori Pwojè	$M
Bato Ferry yo	$12.56
Estasyon	275.39
Ray ak Estrikti	834.40
Kominikasyon ak Siyal	238.85
Elektrisite	124.59
Acha ak Santye	6.70
Divès	56.00
Total MNR	**$1548.49**

NEW YORK CITY TRANSIT

Kategori Pwojè	$M
Ranplasman Otobis	247.20
Estasyon Pasaje	2550.40
Ray	394.00
Liy Ekipman	110.00
Liy Estrikiti	981.00
Siyal ak Kominikasyon	375.80
Elektrisite	177.00
Achte	80.00
Depo	28.50
Divès/Tjans	66.20
Staten Island Railway	40.00
Total NYCT	**$5050.10**

OTOBIS MTA

Kategori Pwojè	$M
Acha otobis	20.90
Etablisman yo	16.00
Total Otobis MTA	**$36.90**
MTA TOTAL	**$8,810.44**

Dat ak Lè Odyans Piblik Vityèl yo, Peryòd Anrejistreman yo

PWOJÈ KAPITAL 2021, ODYANS PIBLIK VITYÈL, Madi 23 Fevriye 2021

Odyans lan ap kòmanse nan 5:00 p.m. Seminè anliy Vityèlman nan Zoom

Fòma Odyans Piblik Vityèl

Akoz pandemi COVID-19 ki ankou, nap òganize reyinyon sa a vityèlman atravè platfòm anliy Zoom ak fonksyon konferans telefonik, avèk yon difizyon andirèk sou sitwèb odyans pwojè kapital MTA 2021.

Ou sipoze anrejistre alavans pou ou pale nan yon odyans piblik vityèl. Chak moun pral gen twa (3) minit pou pale.

Anrejistreman pou Odyans Piblik Vityèl la

Pou w anrejistre pou w pale nan odyans piblik vityèl yo, tanpri anrejistre sou entènèt nan **new.mta.info/2021-capital-projects-hearing** oswa rele nan Nimewo Odyans Piblik lan nan (646) 252-6777. Anrejistremna pou odyans piblik vityèl pral ouvè nan dat 23 Fevriye 2021 apati 10:00 a.m. pou rive 11:00 a.m. Tout kòmantè yo pral transkri epi yo pral fè pati dosye pèmanan odyans sa yo.

Rejwenn nou nan Odyans Piblik Vityèl la

Si w anrejistre pou w pale, ou kapab rejwenn nou atravè Zoom nan lè ki te pwograme pou odyans lan swa sou entènèt oswa pa telefòn atravè enstriksyon sa yo:

Rejwenn Zoom sou entènèt: Pou w jwenn aksè nan seminè anliy sou Zoom lan, vizite sitwèb la: **new.mta.info/2021-capital-projects-hearing**

(Ou kapab ale tou sou zoom.us/join epi antre nimewo webinè a 889 4444 8992)

Rejwenn pa PC/Tablet/Smartphone:
Rewjenn lyen: https://mta-info.zoom.us/j/88944448992
ID seminè sou entènèt: 889 4444 8992

Rejwenn Zoom sou entènèt pa telefòn: Pou aksede a rankont Zoom lan atravè telefòn, tanpri rele 1-877-853-5247 (gratis). Epi antre nimewo Webinè a 889 4444 8992, epi apre peze sly dyèz (#).

Wè Sèlman Sou Entènèt: Manm Piblik la ki ta renmen sèlman pou yo asiste a odyans lan kapab jwenn aksè a "andirèk" la nan **new.mta.info/2021-capital-projects-hearing.**

Soumèt yon kòmantè

Yo dwe depoze tout deklarasyon alekri yo nan 5 p.m. nan dat 23 Janvye 2021. Kòmantè nou resevwa apre dat ak lè sa pap konsidere.

Pou w jwenn yon Kopi nan Pwojè Pwogram Konplè MTA

Wap jwenn yon lis konplè pwojè yo ki kalifye pou finansman daprè pwopozisyon sa a disponib sou sitwèb MTA nan **new.mta.info/2021-capital-projects-hearing** oswa lè ou eskane Kòd QR la. Wap jwenn enfòmasyon sou lokal piblik yo ansanm avèk pwojè yo ki kalifye pou finansman sou sitwèb MTA oswa lè ou kontakte MTA nan adrès ki anba. MTA ap fè pwogram final pwojè yo disponib sou sitwèb li pou pwojè seksyon 5307-finanse lè FTA atribye sibvansyon pou pwochen ane fiskal la.

MTA ap fè pwogram final pwojè yo disponib sou sitwèb li (http://web.mta.info/mta/grant/index.html) pou pwojè seksyon 5307-finanse lè FTA atribye sibvansyon Federal ane fiskal 2021.

Lòt fason anplis pou w fè komantè epi pou w mande enfòmasyon

Pou soumèt kòmantè, pou w jwenn enfòmasyon adisyonèl oswa pou mande kopi aplikasyon yo ak pwojè pwogram final yo pou soumèt nan FTA, yo ta dwe voye lèt yo nan **MTA Capital Program Funding, Re: 2021 Capital Projects Virtual Public Hearing, 2 Broadway, Room B4.01, New York, NY 10004. Tout lèt yo dwe gen so lapòs pa pita pase 23 Fevriye 2021.**

Pou w soumèt kòmantè oswa pou lòt enfòmasyon anplis, ou kapab kontakte nou nan **new.mta.info/2021-capital-projects-hearing** oswa rele nimewo Odyans Piblik la nan (646) 252 6777. Ajan telefòn yo disponib apati 6 a.m jiska 10 p.m chak jou.

Sèvis Aksè ak Èd pou kesyon Lang

Nan odyans vityèl yo CART Captionning ak Lang Sly Ameriken ap disponib.

Manm nan piblik la ki soud oswa ki difisil pou yo tande ka itilize sèvis transmisyon yo vle a oswa yo ka itilize sèvis transmisyon gratis 711 lan, epi mande pou yo konekte yo a nimewo Odyans Piblik lan nan (646) 252-6777 pou yo pale ak yon ajan.

Manm nan piblik lan ki avèg oswa ki pa wè byen ka mande mezi adaptasyon anvan oswa pandan 3 Fevriye 2021, lè ou soumèt yon demann anliy sou entènèt nan **new.mta.info/2021-capital-projects-hearing** oswa rele nimewo Odyans Piblik lan nan (646) 252-6777.

Manm nan piblik lan ki pa gen aksè a yon òdinatè oswa ki pa gen aksè a entènèt ka tande chak odyans yo lè ou rele seminè anliy Zoom nan 1-877-853-5247 (gratis). Epi antre nimewo Webinè a 889 444 8992, epi apre peze siy dyèz (#).

Si w bezwen èd pou kesyon lang oswa nenpòt mezi adaptasyon, tanpri soumèt yon demann omwen twa jou biwo anvan dat odyans lan pwograme an nan yonn nan fason ki vin annapre yo: sou entènèt nan **new.mta.info/2021-capital-projects-hearing** lè ou rele nimewo telefòn Odyans Piblik lan nan (646) 252-6777, oswa voye yon lèt bay : **MTA Capital Program Funding, Re: 2021 Capital Projects Virtual Public Hearing, 2 Broadway, B4.01, New York, NY 10004.**

Metropolitan Transportation Authority www.mta.info

Journal 10- 17 février 2021.qxp_HO 2/10/21 5:16 AM Page 5

Jean Rémy dans le Panthéon des grands tambourineurs haïtiens

Par Louis Carl Saint Jean

« *Tambour, quand tu résonnes, mon âme hurle vers l'Afrique* ». (Carl Brouard)

Commentant « *la chaleur émotionnelle* » et « *l'émotion artistique* » du Nègre dans *La* Négritude *du sacré*, le Dr René Piquion a affirmé: « Si, d'une part, son génie a apporté une contribution importante à la musique, à la sculpture et à la danse; d'autre part, toute sa vie vibre en perpétuel hommage aux forces surnaturelles, aux éléments de bizarrerie qui l'entourent et dont il ne s'explique point l'origine ou l'essence. » J'ai beau chercher, mais je n'ai pu franchement trouver une meilleure pensée pour cerner la carrière de l'exceptionnel tambourineur haïtien Jean Rémy, qui vient de faire le grand voyage.

C'est avec douleur que j'ai appris ce matin, aux environs de 8 h 30, cette triste nouvelle par les bons offices du chanteur Serge Lahens, son ancien camarade du Jazz des Jeunes. La femme du défunt, maintenant veuve Pierrette Oriol-Rémy, me l'a confirmée une trentaine de minutes plus tard. En plus, elle m'a précisé que son mari a rendu l'âme à 2 heures, ce matin du 3 février 2021, une semaine après avoir été hospitalisé au SUNY Downstate Medical Center, à Brooklyn, NY. Il y est décédé, à 86 ans, des suites d'une leucémie.

J'avoue qu'il m'est bien difficile de parler d'un homme qui a marqué une époque et surtout un mouvement artistique et culturel qui s'est développé dans la nation où, selon le mot du poète martiniquais Amé Césaire, « la Négritude s'est mise debout pour la première fois et dit qu'elle croyait à son humanité ». Cette tâche devient encore plus délicate lorsque cet homme, en dépit de son talent incontestable, était aussi calme que ces nuits remplies de légendes et de mystères du Port-au-Prince d'autrefois, où seul le bruit insolite des tambours lointains venait agréablement troubler notre sommeil.

Nous sommes en 1935, plus précisément au deuxième jour de l'année. C'est un jour, je pense, différent des autres. Il l'est pour deux raisons, selon ma propre évaluation. D'abord, il succède au jour le plus glorieux de notre histoire: le premier janvier. Ensuite, cédant à un élan de gratitude, l'Empereur Faustin Ier, en reconnaissance à l'immortel Jean-Jacques Dessalines, réserva ce jour aux illustres fondateurs de notre Nation.

2 janvier 1935... Cinq mois se sont écoulés depuis que l'opprobre que nous avons essuyée le 28 juillet 1915 s'était dissipée, du moins sur papier, le 1er août 1934. En ce 2 janvier 1935, la Quatrième Avenue Bolosse, à Port-au-Prince, a entendu les premiers cris d'un bébé, fruit de l'amour des Jacméliens Révil Guerrier Rémy et de Désilia Dessources. Ils le prénomment Jean.

Né frêle, ce petit être tout comme sa mère semblent connaître des jours incertains. D'ailleurs, celle-ci fermera ses yeux pour de bon quand son poupon avait à peine un an. Le bébé, son frère et sa sœur sont confiés à leurs tantes Dégrâce Saint Riel et Emézia Guerrier. Ces deux vaillantes guerrières et le brave Révil doivent remuer ciel et terre pour trouver le pain quotidien à ces enfants dans cette Port-au-Prince, baptisée à l'époque par nos grands-mères « *ville fragile, capitale porcelaine* ».

Rémy Jean au tambou.

Sténio Vincent, qui préside aux destinées du pays, semble ne pas bien pouvoir « poser les jalons ». La vie y est difficile! Les jours sont désagréables et insupportables pour le peuple, en dépit de la propagande armorcée pour vanter les bienfaits du « commerce en détail ». Les méringues populaires *Merci Papa Vincent* de Théophile « Zo » Salnave (paroles) et d'Augustin Bruno (musique), *Magistrat Vincent* de Théramène Ménès et même *Vincent pédalé, repédalé* d'Auguste «Candio » de Pradines, le Béranger national, ne font pas recette.

Le successeur de Vincent, Élie Lescot, ne fera pas mieux à la tête du pays. Contradiction des contradictions, la pièce « Haïti » connaît pourtant un succès monstre à Broadway et les pianistes Justin Elie, Ludovic Lamothe et Carmen Brouard sont célébrés chez le Grand Voisin et en Europe. Chez nous, du moins à la capitale, tant mieux que mal, l'ami Ti Roche, l'Orthophonic G.B., le Jazz Guignard, Annulysse Cadet, Papa Youte, les Duroseau, Valerio Canez, Andrée Gautier-Canez, La Musique du Palais (dirigée alors par le capitaine Luc Jean-Baptiste), la fanfare de la Maison Centrale des Arts et Métiers (dirigée par le célébrissime maestro Augustin Bruno) et d'autres soulagent la misère du peuple, « *ce peuple qui chante et qui souffre, qui peine et qui rit, un peuple qui rit, qui danse et se résigne », selon le mot du Dr Jean Price Mars. Rien ne laisse présager de bons augures pour les Rémy.*

Un événement malheureux allait empirer la situation. En 1950, Révil Rémy casse sa pipe. Jean, alors âgé de 15 ans, voit son avenir encore plus menacé. Il se résigne à abandonner les bancs de l'École nationale Herman Héraux où il fait ses classes primaires. D'un langage empreint de sincérité, il m'a, en effet, raconté: « Après la mort de mon père, les choses n'étaient pas du tout faciles pour nous. J'ai dû alors quitter l'école afin de multiplier les petits boulots pour pouvoir subvenir à mes besoins et à ceux des autres membres de la famille. » Cette douleur le conduit au bord du désespoir.

Entre-temps, grâce à la vision de l'Honorable président Dumarsais Estimé, le pays entrevoit une lueur d'espoir, à la suite des dix années de démagogie de Sténio Vincent, suivies des cinq d'immobilisme d'Elie Lescot. C'est le triomphe du folklore national ! Jean Rémy se met à fréquenter le Théâtre de Verdure Massillon Coicou. Dans ce temple de la culture nationale, il rencontre Édris Mathieu, le tambourineur très connu, habitué du temple de Lorgina. Celui-ci, ancien maître du grand Raymond « Ti Roro » Baillergeau, l'initie au tambour, au grand déplaisir de ses tantes, deux dévotes de la paroisse Sainte Anne.

En tout cas, en peu de temps, la jeune recrue fait d'énormes progrès dans son instrument. M'a expliqué Jean Rémy, un homme pourtant très humble: « En moins de trois mois, j'ai pu atteindre un niveau très avancé au point où Édris me demandait souvent de le remplacer dans certaines manifestations culturelles quand il n'était pas disponible. »

À la même époque, précisément vers les fêtes de Pâques de 1950, Jean Rémy allait faire la rencontre qui changea le cours de sa vie. Tandis qu'il achève une promenade, la douceur et la justesse d'une voix le retiennent à la rue Oswald Durand, non loin du Parc Leconte (futur Stade Paul Eugène Magloire, puis Stade Sylvio Cator). Il s'agit de celle du célébrissime chanteur et interprète Rodolphe « Dòdòf » Legros. Ce dernier sérénadait son amie Alida Tiphaine qu'il a immortalisée dans le savoureux morceau *Manman Dada*.

Voilà comment l'intéressé m'a expliqué cette rencontre fortuite: « Un après-midi, tandis que je flânais sur la rue Oswald Durand, j'ai vu un bel homme assis sur une galerie, jouant de la guitare. À ses côtés, trônait une ravissante dame. Remarquant mon inquiétude, il m'appela et me parla. Après lui avoir appris que j'étais tambourineur, il m'a demandé de le rencontrer chaque après-midi pour l'accompagner.»

Continuant son explication, Jean Rémy m'a alors appris: « Je dois tout à Dòdòf Legros. Il m'a traité comme son petit frère. Je l'accompagnais un peu partout dans ses prestations. Chaque semaine, il me donnait deux gourdes. Cette somme représentait une fortune à l'époque. C'est ainsi que je suis entré dans le métier et qu'a véritablement commencé ma carrière artistique». Commence alors la légende de Jean Rémy, s'épanouissant merveilleusement à l'ombre protecteur de Dòdòf Legros.

Le jeune homme consacre l'essentiel de ses activités à la musique, surtout au folklore. Voyant son progrès, Dòdòf l'introduit au guitariste et saxophoniste Antoine Hilaire (le père du guitariste Jacques Hilaire), qui venait de fonder à Arcachon le sextette Les Joyeux Lurons. Aux côtés de Hilaire père, du chanteur Claude Boco, de Valdémar Avin à la trompette et d'autres musiciens, Jean Rémy se fera applaudir un peu partout: à la Croix-des-Missions, à la Croix-des-Bouquets, à Desermites, à Gressier, etc.

Presque tout semble sourire à Jean Rémy. En fait, l'année 1952 lui est décidément favorable. Il rencontre l'éminent ethnologue et folkloriste Lamartinière Honorat. Celui-ci le recommande au Dr François Duvalier et au brillant Lorimer Denis qui cherchent un tambourineur compétent pour les accompagner dans l'illustration de nos danses folkloriques. Leur démarche s'inscrivait dans le cadre d'une série de conférences que présentaient ces deux chercheurs sur la culture haïtienne sous les auspices de l'Union Nationale des Instituteurs Haïtiens. Constatant sa compétence et son sérieux, Lorimer Denis l'embauche pour accompagner Mater Dolorosa, le chœur du Bureau d'Ethnologie.

Jean Rémy ajoutera bientôt deux des plus beaux fleurons à sa couronne artistique. Au début de l'année 1953, il adhère à la Troupe Folklorique Nationale (TFN), dirigée alors par André Germain. Son talent époustoufle la talentueuse et gracieuse Émerante de Pradines, animatrice culturelle au Théâtre de Verdure, le sanctuaire du Jazz des Jeunes et de la TFN. Celle-ci l'invite à se joindre à sa troupe folklorique qui joue au Casino International d'Haïti, au Théâtre de la Cité Magloire et bientôt à Radio Commerce, station inaugurée le 19 juillet 1953.

Émerante m'a dit une fois au sujet de notre héros: « Il n'est pas question de comparer Ti Roro avec personne, car Ti Roro est et restera Ti Roro. Cependant, je pense que Ti Marcel et Jean Rémy furent deux excellents tambourineurs. » (Entrevue de Louis Carl Saint Jean avec Émerante de Pradines, Lundi 21 juillet 2008.) Il est bien de noter que Jean Rémy a participé au succès du disque « *Original Meringues, Featuring Emy de Pradines* ».

L'aventure n'a fait que commencer. Au printemps de 1954, Roger Savain, introducteur des ambassadeurs et des ministres, présente notre tambourineur à Lavinia Williams qui compte à peine un an en Haïti. Jean Rémy fera alors partie du groupe artistique de notre admirable congénère. Le disque « *Haiti Confidential* » (Cook Records, Cook 01022), dans lequel se trouvent six morceaux interprétés par la troupe de Lavinia Williams, peut facilement prouver le talent remarquable de notre artiste.

En octobre 1956, Jude Deslandes, administrateur des Cités Ouvrières construites par le président Paul Eugène Magloire, invite Jean Rémy à se produire avec

Suite en page 12

Journal 10- 17 février 2021.qxp_HO 2/10/21 5:16 AM Page 6

Kreyòl

GRENN PWONMENNEN

Lè foli pouvwa pran yo, yo ka vin fou toutbon, osnon yo ka pran pòz mounn fou yo !

Ayiti rive nan Kafou Danje a, epi bagay yo mele tout bon, paske foli pouvwa monte nan tèt prezidan manda l fin bout la. Depi 2 jou anvan jou 7 fevriye a pou l te rache manyòk li bay lakou Palè a pwòp, li te montre foli pouvwa a te pran l tout bon. Se donmaj se li n ap li, nou pa ka wè mouche a epi tande l ap rablabla.

Sa te pase nan Fò Libète, nan Nòdès peyi a, kote Mouche Jovnèl Moyiz, abiye ak youn ti chemiz senèryen sou li, ki te ka menm gen sapat nan pye l, men nou pa ka di sa vre, paske se adistans nou te wè l ak youn mikwo nan men l, ap deplase sou youn platfòm pandan l t ap fè djòlè devan youn foul mounn ki te reyini pou tande kandida a. N oblije di kandida, paske se kòmsi li te an kanpay. Pou ki djòpb menm ?

Enben tande pawòl k ap sot nan bouch li, pandan l byen fache : « *Nou tiye prezidan. Nou ansasinen prezidan. Nou egzile prezidan. Nou mete prezidan nan prizon. Men pa bliye gen youn dènye prezidan ki kwoke nan gòj nou* ». Li pran youn ti pòz, pandan nou tande vwa youn fanm byen fò, k ap ri, ki di : « Weyyyy ! Oo ! » Se kòmsi l ta vle di : « *Ou kwè mouche sa a byen nan tèt li ! Tande youn tenten !* »

Epi mouche a kontinye, li di : « *Nou pa ka tiye sa a. Nou pa ka ansasinen sa a. Nou pa ka mete sa a nan prizon. Nou pa ka egzile sa a. Li kwoke nan gòj nou !* » Epi sa n tande a, kanpay fini. Li pa gen anyen pi enpòtan pou l di. Eksepte ke, vole ponpe, li p ap fè youn pa Kita, youn pa Nago. Li kwoke nan gòj pèp la.

Anvan m antre nan analiz toutbon, fò m di nou youn repons mwen tande youn sitwayen bay mouche a. « *Anyen pa ka kwoke nan gòj nou, pa menm youn bout bannann, paske nou konn desann sa ak dlo !* » Youn lòt ti refleksyon tou. Jovnèl Moyiz admèt mechanste l ap fè pèp la. Li soti pou l trangle yo, paske se sa k rive lè bout bannann kwoke nan gòj mounn ki pa konn kijan pou « *flush li down !* »

De kisa mouche a ap pale menm ? Se kesyon ke dat pou l

Juge Yvickel Dabrésil

kite pouvwa a, ki te pral rive nan dimanch, 7 fevriye, epi li di li p ap renmèt kras pouvwa. Sa twò dous, ale Konstitisyon laba, pou l

Sekreta Deta Antoni Blinken

pa di « lanm_d ». O wi, pastè pwotestan yo ki di dat li bout jou 7 fevriye a pa konn sa y ap pale. Dayè, se nan li Bib tèt anba yo dekouvri sa. Mwen kwoke nan gòj yo. Epi se radote tout gwo evèk Legliz katolik yo ap radote lè yo di menm jan mwen te trete depite, senatè, majistra, elatriye, lè dat yo te bout, se konsa tou pou yo trete m. Sanble yo pa konnen mwen pa nenpòt ki mounn konsa konsa. Kòmsi yo pa okouran ke se ***Apredye*** yo rele m. Enben, mwen tou kwoke nan gòj yo

Eskize m si m di sa, men mouche a sanble li bonjan fou lè l pa ka menm li youn liv sou kijan pou w plante youn pye bannann, vwala ke l di li konn plis pase tout gwo avoka ki gen nan peyi a. Paske mesye sa yo, ki konn fouye nan liv lwa ak anpil lòt liv, fè deklarasyon pa yo, yo di selon sa Konstitisyon an bay, Jovnèl Moyiz *òltègèt* le 7 fevriye san mank. Se bay talon w.

Lè mouche a kontinye ap fè wondonmon, tèt di, se Konsèy siperyè Lajistis (CSPJ an franse) ki fè youn deklarasyon nan samdi, 6 fevriye a, pou yo pale menm jan ak evèk katolik yo. Yo di menm lonn prezidan an te sèvi pou mezire dat pouvwa depite ak senatè e tout lòt yo ki te eli, enben se menm lonn sa a ki pou sèvi pou li tou. Atik Konstitisyon an byen klè sou sa. Asireman, nou konnen se tout jij « Cassation » an, tribinal ki anlè tout lòt yo, ki fòme CSPJ a. Kivedi pa ka gen diskisyon lè se jij gwo tribunal sa a ki bay youn desizyon. Epi ki desizyon, nou kwè ? Monchè, dat ou bout le 7 fevriye.

Men foli pouvwa ki monte l nan tèt fè l aji tankou bonjan mounn fou, anraje menm ! Pou l montre gwo jij sa yo sa l vo, li fè pran younn pami yo, menote l, bat li jouk li fè sou li, epi y al lage l tankou youn rad sal nan prizon. Mounn ki te la lè Divalye (Duvalier) ak tonton-makout li yo t ap kraze mounn anba baton di «*Menm sou Divalye, nou pa t rive jouk la. Omwens li te gen respè pou jij !* » Menm lè m te batay kont Divalye, ke Jovnèl ap bat pou l kopye, m oblije ap pran youn pawòl Divalye k ap pale nan nen pou l te di : « ***Ils sont devenus fous !*** »

Menm si yo fou, yo jwenn lòt mounn tèt drèt ki aksepte ba yo koudmen, men pa pou granmesi. Yo jwenn youn fason pou youn «pòtpawòl Depatman Deta nan Wachintonn lage youn koze anfavè ***Apredye*** nan vandredi, 5 fevriye a, 2 jou anvan dat pou mouche a bat dèyè l la. Younn yo rele *Ned Price* di, annakò ak Õganizasyon Eta ameriken (OEA) epi Nasyon Zini (ONU), se eleksyon ki pral fèt pou prezidan Moyiz pase pouvwa a bay lòt la nan dat 7 fevriye 2022. Mounn JoMo yo fè fèt ann Ayiti kòm aletranje.

Byen konte, mal kalkile ! Vwala ke ti landeng yo k ap chache bèt gwo kote al fè rechèch epi yo jwenn se pa vre, se pa pozisyon Depatman Deta vre. Si se te sa, yo t ap jwenn enfòmasyon an « Sit entènèt » Depatman Deta a, nan pa sekretè Deta a e menm sou « Sit entènèt » anbasad ameriken nan nan Pòtoprens. Nad marinad ! Okontrè, pawòl ap pale, nou tande yo pral reprimande, menm revoke « pòtpawòl ». On verra bien, jan yo di an franse a.

Men nou pa bezwen tann pou reaksyon senatè ak depite yo, sa yo rele « *Congresspeople* » yo ann angle. Nan dat 6 fevriye, nan maten, senatè *Patrick Leahy,* ki prezidan pwovizwa Sena ameriken an, lage youn twit ki tonbe tankou youn van frèt nan do

Congesis Grogori Miks

mounn JoMo yo, ki fè jou 7 fevriye a vin tounen youn jou madichon pou yo. Senatè a ekri : *« 7 fevriye a manda prezidan Moyiz ap bout ann Ayiti. Peyi a nan youn sitiyasyon ki pi mal, pase jan l te ye lè l te pran pouvwa a. Pòvrete blayi toupatou ansanm ak kòripsyon epi gang k ap fè dega, an kolaborasyon ak gouvènman an. Eta-Zini fèt pou pote kole ak sa yo k ap mande pou gen youn gouvènman tranzisyon ki louvri bral bay tout mounn antan ke reprezantan tout pèp ayisyen an»-*

Congresis Yvèt Klak.

Jounen 6 fevriye a pa t dous menm pou Jovnèl Moyiz, paske nan laprèmidi se youn gwoup depite (Congresspeople) ki ekri youn lèt voye bay Sekretè Deta *Antony Blinken* pou bay detay sou sa k ap pase ann Ayiti epi pou yo di sa pa ka kontinye. Ban m ban nou youn ti moso nan sa k parèt nan lèt la. Yo di «- *N ap ekri w pou di w jan nou boulvèse ak jan bagay yo ap dewoule ann Ayiti a. Antan ke manm Kongrè, nou kwè nan demokrasi toutbon e nan fòs lalwa. Nou kwè li enpòtan fopaplis pou Eta-Zini rejte nèt ale tout ti mannèv Moyiz ap fè pou l kenbe pouvwa kontrè a tout prensip sa yo. Li lè li tan pou gen youn gouvènman tranzisyon ke Ayisyen anchaj* ».

Antouka, pami mounn Kongrè sa yo gen ki anchaj Komite Afè etranjè, tankou *Gregory Meeks*, Nouyòk, *Albio Sires*, nan Noujèze, ak *Andy Levin*, nan Michigan. Twa (3) sa yo te deja ekri youn manman penba sou Ayiti, gen plis pase youn mwa de sa. Men 4 lòt te vin fè kò ak yo : Se *Yvette Clarke*, Bwouklin, N.Y., *Alcee Hastings* ak *Daren Soto*, an Florid; epi *Ilhan Omar,* nan Minesota.

Jan nou wè l la a, se pa sèlman ann Ayiti y ap rele chalbari dèyè youn swa-dizan prezidan ki pran pòz mounn fou pou l kraze brize, arete, touye jan l vle, anbrase gang ke l lage 2 gidon dèyè malere ak malerèz, epi ki konprann li ka fè dap piyan sou pouvwa pou nenpòt ki valè tan l vle. Enben, se byen jwenn ak byen kontre. Petèt anvan nou fin li atik sa a, nou ka tande mouche a disparèt san kite tras. Men tou, si l vivan toujou, yo ka rapousuiv li byen lwen. Fòk gen youn egzanp ki trase pou lòt sanzave pa konprann yo ka vin fè menm bagay la epi pran pòz mounn fou yo. Fòk sa chanje.

TiRenm
GRENN PWONMENNEN
10 fevriye 2021

DE BROSSE & STUDLEY, LLP
Richard A. De Brosse
Attorney at Law
ACCIDENTS * REAL ESTATE MALPRACTICE
182-38 Hillside Avenue **(Suite 103)**
Jamaica Estate, N.Y. 11432
Tel.: 718-658-3000. Fax 658-658-3187
rdebrosse@QueensLegalPlaza.com

Journal 10- 17 février 2021.qxp_HO 2/10/21 5:16 AM Page 7

HAPPENINGS!

Continued from page 1

have been reports and commentaries regarding the constitutional end of Mr. Moïse's term, with eminent constitutional lawyers, church leaders, legislators, civil society organizations, and the Justices of Haiti's Supreme Court weighing in on the issue, all concluding that his presidential term ends February 7, 2021.

To be noted, those authorities base their conclusion on constitutional ground (Article 134-2) and on the electoral law of 2015 under which candidate Moïse was elected. Haiti's Catholic bishops were eloquent in explaining why Mr. Moïse should abide by the rules he had used to shorten the mandates of some other officials, including senators.

In a statement issued February 2, reminding the Head of State that he had sworn to respect and uphold the Constitution, the bishops wrote the following: *"The President of the Republic has applied the Electoral Law and the Constitution for the deputies (Congresspeople), senators and mayors in previous years. Thus, he affirmed the unity of the law for all elected officials, including himself, proclaiming that the law is one for all. It seems us that everyone agrees on the principle that no one in the country is above the law and the Constitution. Having made this first observation, no literature and no legal justification is necessary. Everyone wants Haiti to be a State governed by the rule of law."*

Other that the legal argument presented against Mr. Moïse in his determination to hold onto power illegally, the bishops point to abject conditions of living under his rule. Read on, *"The country is on the verge of explosion, the daily life of the people is death, assassinations. impunity, insecurity. Dissatisfaction is everywhere, in almost every area. There are many angering issues, such as how to establish a Provisional Electoral Council, how to write another constitution, etc. Therefore, it is not only the ravages of kidnapping that make the country very unlivable. Should we accept or tolerate this?"*

The answer apparently is yes! In statements and action, the Organization of American States (OAS) and the United Nations (UN) have comforted President Moïse in his determination to stay in power until February 7, 2022, by encouraging him to hold an illegal referendum on changing the Haitian constitution before organizing elections later this year. BINUH, (French acronym for the United Nations Integrated Bureau in Haiti) has provided technical assistance to Mr. Moïse to help with his illegal constitution. Both the OAS and the UN promise funding for elections. Isn't that giving carte blanche to the budding dictator to impose his will on the country by having his own constitution via an illegal referendum? And the international community, going against the will of almost all major sectors in Haiti, is helping in reviving Duvalierism, with its Tontons-Macoutes gestapo police, a system overthrown by the Haitian people on February 7, 1986!

We were flabbergasted when, last Thursday, February 4, during a briefing on various countries at a conference in Washington, State Department spokesman Ned Price asserted that the U.S is in agreement with the UN and the OAS on Haiti, and asserted that President Moïse's term would end on February 7, 2022, at which time he will relinquish power to his elected successor.

Obviously, some arrogant bigwigs of the international community are determined to ram down the throats of Haitians their "Jovenel-style democracy" which depends on criminal gangs for its survival. That same international cabal has been overseeing the "stabilizing democracy" over the last two decades in Haiti, while gangs flourished on their watch.

Comforted by his international "friends," Jovenel Moïse has been very provocative. On Friday, February 5, he visited Fort Liberté, in Haiti's Northeast region and at a campaign style outdoor meeting, he ranted as follows: *"You killed presidents. You assassinated presidents. You exiled presidents. You imprisoned presidents. Don't forget, however, that this president is stuck in your throats."* He took a pause, as the voice of a woman, laughing out of control, exclaimed: "Wooooy, Bondye!" (Wow, my God!). As if she could not believe what she just heard.

Judge Windelle Coq

On resuming with his harangue, Moïse went on: *"You won't be able to kill this one. You won't be able to assassinate this one. You won't be able to exile this one. He is stuck in your throats!"* An imaginative Haitian quickly retorted with a posting on social media: *"We know what to do when banana is stuck in our throat. We down it with a lot of water!"*

From threats, Jovenel Moïse went into action when he sent his goons on a sweep at 2 am Sunday morning, hours before his mandate were to expire, to grab several individuals as they slept. Among them were Supreme Court Judge Yvickel Dabrésil and Police Inspector Marie-Louise Gauthier, allegedly involved in a coup d'état to assassinate him and assume power. Voice conversations, allegedly with Palace Security chief Dimitri Hérard and Commandant Gauthier were leaked on social media. A State Department official is implicated in the coup, as indicated in the conversations.

With pressure building against Mr. Moïse, he was forced to release the judge on Monday. But he boasted of 23 that were arrested in the coup and others being sought. Indeed, the arrests continue, because on Monday, de facto Justice Minister Rockefeller Vincent closed down the Lycée Pétion, a major High School in Port-au-Prince, to be used as a jail, saying "students should be patient because it's for the good of the country." Soon, other institutions will be converted to jails, as the dictator and his acolytes set up a Police State, few miles from U.S. shores.

It's unheard of that a Supreme Court judge, who benefits from immunity, can be arrested, as has been done. Legally, only a High Court of Justice can hear his case. Since there is no possibility of a High Court of Justice, whatnot with a dysfunctional Senate, how will the trial of Judge Yvickel Dabrésil be conducted? Stay tuned.

Though no longer a constitutional president, on Monday evening, February 8, Jovenel Moïse showed his mettle of an unhinged executive. From his decree mill, he issued another decree that evening, dismissing three Supreme Court Justices whose appointments are for life. They are: Yvickel Dabrésil, Windelle Coq Thélot and Joseph Mécène Jean-Louis.

As explained above, Dabrésil is allegedly implicated in a bogus coup d'état. Coq Thélot, the only woman on the court, had been a leading candidate to preside over a transition government for two years on Moïse's departure. As for Jean-Louis, at the expiration of Moïse's mandate on Sunday, at midnight he was sworn in at a ceremony held at a secret location, the video of which is circulating on social media. In a speech, under two minutes, Judge Jean-Louis, who was born in Marchand Dessalines, in the Artibonite region, said he accepted *"the choice of the opposition and civil society to be able to serve my country as provisional president of the transition."* He added he would *"await the naming of a Prime Minister"* to start moving.

By the way, on Monday, de facto President Moïse ordered the Supreme Court building shuttered. Thus, Justice, along with the Legislature are no longer functional. Only the Executive exists in this "Democratic Haiti," allied to the United States.

So, Jovenel Moïse, using his dictatorial powers since he named himself ***"Apredye"*** (Creole for ***Aftergod),*** is acting as a "Supreme Being." He gave himself the name since he began ruling by decree in January 2020 when, singlehandedly, he canceled two years from the mandates of 10 senators to reduce the Senate to 10 members from a total of 30. He engineered this to coincide with the expiration of the mandates of all 119 deputies, or Congresspeople, on the second Monday of January 2020. Whereupon he issued a tweet in which he could not contain his contentment, writing: ***"I acknowledge the dysfunction of Parliament."***

Interestingly, President Moïse failed to hold even one election during his term. Not for deputies or senators, not for mayors or Casecs or Asecs, the rural political entities! He doesn't really need legislators. However, all mayors and local executives have been appointed by Jovenel Moïse, who said he will organize elections this year with the support of the OAS and the UN. And, suddenly, the apprentice dictator would become "Mr. Democrat Incorporated" with the help of "friends" in high places. For he has disbursed tens of millions for that.

But Vermont Senator Patrick Leahy, Democrat, a powerhouse in the Upper Chamber, got it right in a tweet he issued in the forenoon February 6. He wrote: *"Feb 7 marks the end of Pres Moise's term in Haiti. The country is in worse shape than when he began w/rampant poverty, corruption and gang violence in which the govt is complicit. The US should join in calling for an inclusive transition that represent the Haitian people."*

And on the afternoon of the 6th, a group of seven Democrat Congresspeople, including Gregory Meeks, Chairman of the Foreign Affairs committee, wrote a letter to Secretary of State Antony Blinken, stating their concerns for what's happening in Haiti, saying, among other things: *"As members of Congress who believe deeply in democracy and the rule of law, we feel it is essential that the United States unambiguously reject any attempt by President Moïse to retain power in contravention of these principles. The time for a Haitian-led democratic transition is now."*

It's hoped that such entreaties on the part of those legislators and other interventions by Haitian American personalities may cause the Biden-Harris administration, engrossed in responding to domestic challenges, to pay attention to Haiti, which is turning into the first foreign headache for the new team at the White House.

RAJ
10 February 2021
raljo31@yahoo.com

460 Peninsula Blvd.
Hempstead, New York 11550

516-489-5925

CLOSED ON MONDAYS

Tues-Wed-Thurs 10:00 am-9:00 pm
Friday 10:00 am - 10:00 pm
Saturday 10:00 am - 10:00 pm
Sunday 10:00 am - 5:00 pm

Journal 10- 17 février 2021.qxp_HO 2/10/21 5:16 AM Page 8

VOL. LI, No. 6 *New York* : Tel : (718) 812-2820; • **Montréal** (514) 321-6434; • **Port-au-Prince**: (011 509) 223-0785 • Paris (33-1)43-63-28-10 **10- 17 février 2021**

APRÈS LE 7 FÉVRIER, JOVENEL MOÏSE, EN ÉTAT D'USURPATION DE TITRE

La famille PHTKiste dans la tourmente

Michel Martelly, Jovenel Moïse et Joseph Lambert aux antipodes

Suite de la page 1

avaient indiqué que Jovenel Moïse a concocté de toutes pièces « le complot d'assassinat» attribué au juge Yveckel Dabrésil, projet qu'il a fait bien ficelé, grâce à Laurent Lamothe (pourvoyeur de millions) et Antonio Sola, relationniste au service de Nèg Bannann nan à qui incombe la responsabilité de faire à échec aux bombeurs de Jovenel Moïse.

Selon des sources crédibles, au sein du PHTK, celui qui occupe le Palais nationale illégalement et son prédécesseur sont aux antipodes, suite à ce que Moïse prend pour une « *trahison*» contre lui par Joseph Lambert, de concert avec Michel Martelly. On pense que, désormais il y a inimitié entre ce dernier et son successeur sur qui il comptait pour retourner au pouvoir.

On se demande alors qui a trahi qui. Puisque l'ex-président-musicien avait prépara la voie à l'accès au Palais national à Jovenel Moïse, à condition que ce dernier lui fasse une courte passe vers la présidence pour qu'il s'octroie u second mandat, étape qui mène à la pérennité du PHTK au pouvoir.

Un croc en jambe à Jovenel Moïse, riposte contre Martelly et Lambert

À quelques semaines de la date du 7 février, les hommes du pouvoir, notamment Jovenel Moïse, Michel Martelly et Joseph Lambert avec les grosses légumes du PHTK se préparaient à tout mettre en œuvre pour rester au pouvoir. Aussi ce trio avaient-ils mis en place une stratégie visant à mener à bien leur projet. Mais Martelly et Lambert donnaient l'assurance qu'ils allaient assurer un aboutissement heureux du 7 février.

Mais, ces derniers s'étaient organisés pour donner le change à *Nèg Bannann nan*. Car leur projet consistait à faire en sorte que celui-ci soit éjecté du Palais national un fois la date de son mandat constitutionnelle arrivée.

En effet, tout en donnant l'impression qu'il travaillait dans le sens des ambitions de Moïse, en réalité Martelly complotait avec le président du Sénat contre *Nèg Bannann nan*. Dans l'esprit de l'ex-président, aider celui-là à surmonter les problèmes liés à la date du 7 février équivaudrait à retarder, sinon à envoyer aux calendes grecques ses chances de retourner au pouvoir. Aussi avait-il arraché à Lambert, président du Sénat, institution co-dépositaire de la souveraineté nationale, avec la présidence le Parlement et le système judiciaire, la promesse de publier, un communiqué déclarant le mandat constitutionnel de Jovenel Moïse arrivait à terme le 7 février.

Quatre jours, avant la date fatidique de la fin du mandat présidentiel de Moïse, Joseph Lambert ne s'était pas toujours décidé de faire honneur à l'accord conclu avec Martelly. À ce state, l'occupant du Palais national affichait une sorte de méfiance à l'égard du président du Sénat, surtout qu'il hésitait toujours à émettre un communiqué dont il croyait la teneur positive à son égard allait dérouter ses tombeurs.

D'autres proches de Jovenel Moïse ont fait savoir, qu'en sus du juge Yvickel que le pouvoir associe à ce soi-disant complot, d'autres personnalités de l'administration PHTKiste y participaient, dont certains, y compris le chef de la Garde présidentielle, Dimitri Hérard, et le chef de la Police venaient assister aux réunions.

Au bout du compte, Joseph Lambert s'est toujours gardé de dire le mois de la Constitution contre Jovenel Moïse, selon le vœu de Michel Martelly. Le fait par le président du Sénat de bouder l'invitation de celui-là afin de discuter autour de la solution de la crise qui, selon ce qu'il pensait, passait par un compris inter-haïtien.

Toutefois, L'animal politique s'était rendu à l'évidence que la présidence qu'il convoitait depuis belle lurette s'éloignait encore de lui, surtout à cette période de fin de règne, parce que Jovenel Moïse n'était pas totalement gagné à ce projet. Le revirement qu'il a eu, ayant décidé de répondre à une nouvelle invitation du chef d'État de facto.

Bien qu'après sa visite au Palais national Joseph Lambert Jovenel Moïse ne soit pas revenu à de meilleurs sentiments, par rapport à ce dernier, le président du Sénat a émis une position le mettant du même côté que lui. Voilà pourquoi il déclarait, à l'instar de ce dernier, la solution à la crise passe par un consensus entre les différentes factions politiques.

Il semble que *Nèg Bannannn* nan ne se soit pas laisse influencer par la dernière prise de position de Lambert, presqu'à la veille de la fin du mandat de Moïse. Reste à savoir si le charme est rompu entre les plus hautes autorités du PHTK

Journal 10- 17 février 2021.qxp_HO 2/10/21 5:16 AM Page 9

MASQUES HAITIENS
EN GROS ET EN DETAIL
TO ORDER, CALL (516) 859-4106
DISPOSABLE AND WASHABLE
MASKS
FOR SALE
WE WELCOME
WOLESALE AND RETAIL
WE SPEAK ENGLISH
SPANISH, FRENCH
AND CREOLE
CELL:
(516) 859-4106
CALL US:
(718) 400-8463
VIVE HAITI CHERIE
VIVE HAITI CHERIE
VIVE HAITI CHERIE
VIVE HAITI CHERIE
VIVE HAITI CHERIE
VIVE HAITI CHERIE
VISITEZ-NOUS A: PATRIOTIME
190-21B JAMAICA AVENUE
HOLLIS, NY 11423
(Bet 190 and 191 Streets)

Journal 10- 17 février 2021.qxp_HO 2/10/21 5:16 AM Page 10

ÉDITORIAL

Le mandat présidentiel de Jovenel Moïse terminé : Fin du règne des imposteurs

Ici, à *Haïti-Observateur*, on n'a jamais cessé de dénoncer l'-obscurantisme qui caractérise le régime dirigé par Jovenel Moïse. Au fait, dans sa chronique *Le coin de l'histoire*, Charles Dupuy, édition du 3-10 février 2021, a fait précéder ce même thème dans sa rubrique. Si la nation, mobilisée quasiment comme un seul homme pour exiger que M. Moïse respecte l'échéance du 7 février, son réflexe de dictateur inné se manifeste dans toute sa brutalité. Aussi cette date fatidique marque-t-elle la victoire du peuple haïtien sur un citoyen qui s'est fait élire sous de faux prétextes, un imposteur ayant pris le pays en otage avec l'étroite collaboration d'obscurantistes comme lui.

En effet, à l'intérieur du régime PHTKiste, se trouvent le plus grand nombre de personnes hostiles au savoir et au progrès par mètre carré qu'on n'en trouve nulle part ailleurs. Il est bizarre que dans une administration au sein de laquelle le nombre de «docteurs » (Ph.D.) se compte par dizaines, la gestion politique et financière de la chose publique soit si catastrophique, les crimes crapuleux constituant la norme, et la guerre contre tout ce qui a trait au savoir soit si intense. On en veut pour preuve les mesures arbitraires, illégales et anticonstitutionnelles qu'a prises Jovenel Moïse, tout au long de sa présidence. En sus de multiplier les dérives, notamment, ses décisions relatives aux crimes financiers dont sont accusés la famille présidentielle et ses proches collaborateurs.

De toute évidence, « L'Homme de la banane », qui semblait méconnaître la date de la fin de son propre mandat présidentiel, se comporte comme s'il est pris au dépourvu par l'événement du 7 février. Se trouvant donc dans l'impréparation pour faire face à une situation dont il ne possède pas les moyens de gérer à sa satisfaction, il se voit acculer à des décisions irrationnelles, celles d'un individu ayant perdu ses facultés mentales. On l'a, d'ailleurs, plus d'une fois, évoqué, dans les colonnes de cet hebdomadaire. Si d'aucuns osent trouver des circonstances atténuantes, par rapport aux dérives dont il s'est rendu coupable, en réalité, Jovenel Moïse est trop handicapé psychologiquement, mentalement et intellectuellement pour assumer les fonctions de la présidence. Il ne l'a que trop prouvé depuis qu'il a prêté serment comme président de la République. Et le grand service rendu au pays par la date du 7 février est celui de confirmer ses tares.

Point n'est besoin d'énumérer les failles de caractère qu'il porte, les actes qu'il a posés et les décisions qu'il a prises, sans plus en avoir les pouvoirs, en disent long. Cela prouve aussi l'imposture dont sont coupables les individus ayant surestimé leurs compétences. Voilà pourquoi on interroge les valeurs des membres de son entourage s'affublant du titre de docteur ès-lettres (ou Ph.D).

Certes, les dernières mesures prises par le de facto ex-président Moïse, sans se soucier le moindrement des conséquences de tels actes, entraînant de graves sanctions, mettent en évidence l'ignorance crasse dont il est capable. Depuis qu'a été constatée la fin de son mandat constitutionnel, le 7 février, il a pris une série de dispositions, dont les unes plus anticonstitutionnelles que les autres. Dans le souci d'empêcher d'être remplacé par un juge de la Cour de cassation, institution d'où doit constitutionnellement sortir le successeur du chef d'État dont le mandat vient à terme sans que des élections présidentielles aient lieu de manière ponctuelle, pour renouveler le personnel politique, il a ordonné la mise à la retraire de trois membres de la plus haute instance judiciaire du pays.

Pourtant, la Charte fondamentale de la nation stipule, en son article 177: « Les juges de la Cour de cassation, ceux des Cours d'appel et des tribunaux de première instance sont inamovibles. Ils ne peuvent être destitués que pour forfaiture légalement prononcée ou suspendus qu'à la suite d'une inculpation. Ils ne peuvent être l'objet d'affectation nouvelle, sans leur consentement, même en cas de promotion. Il ne peut être mis fin à leur service durant leur mandat qu'en cas d'incapacité physique ou mentale permanente dûment constatée ».

Poussant leur hostilité à l'extrême, Jovenel Moïse et son équipe ont, dans un premier temps, verrouillé l'entrée à l'immeuble da la Cour de cassation, mettant l'institution hors d'état de service, avant de discontinuer, dans un second temps, de manière permanente, le service de trois membres de la plus haute instance judiciaire du pays. Pire encore, dans le cadre de la campagne en vue de l'élimination de celle-ci, son président, René Sylvestre, s'est mis au service du président anticonstitutionnel, au détriment de la solidarité à l'égard de ses collègues du système judiciaire. Par ailleurs, afin d'annuler complètement celui-ci, Jovenel Moïse a également ordonné que soit fermée l'École de la magistrature. Car sous son gouvernement, Haïti n'a point besoin de justice, donc personne pour la rendre.

Avant d'entamer ouvertement l'abolition de cette institution régalienne, l'ancien chef d'État s'était attaqué à d'autres entités du savoir, notamment les écoles et les universités. On se rappelle comment ses policiers de la Garde présidentielle dirigés par ce même Dimitri Hérard, avait tué froidement Grégory Saint-Hilaire, étudiant de l'École normale supérieure, sur le campus même de l'Université. Jusqu'-à date, son assassin court encore, protégé par son patron immédiat et le président de facto. Peu de temps après, une lycéenne, Évelyne Sincère, kidnappée par les ravisseurs contre rançon au service du régime PHTKiste, a été assassinée, sa famille ayant été dans l'impossibilité de lever la somme d'argent exigée pour sa libération. Signalons encore le fait que le ministre de la Justice, Rockefeller Vincent, ait décidé de transformer le Lycée Pétion en prison, appelant les élèves à la patience durant environ huit mois.

En clair, le démantèlement effectif des établissements étatiques, tel qu'arrêté dans son projet de société, jamais explicité, Jovenel Moïse se lance dans ce projet criminel, à l'expiration de son mandat constitutionnel, le 7 février, afin d'assurer la pérennité du régime PHTK, un objectif annoncé par l'ex-Premier ministre Jacques Lafontant déclarant la durée du pouvoir de cette équipe jusqu'à cinquante ans.

Ayant mis ainsi le système judiciaire sous coupe réglée, parallèlement au contrôle stricte de la Police, pilotée par Léon Charles, en mode d'assassinats et d'arrestations arbitraires, le peuple haïtien doit se donner les moyens, non seulement de mettre définitivement Jovenel Moïse hors d'état de nuire, mais aussi de lancer la poursuite en justice, contre lui et ses collaborateurs, pour crimes de lèse-Constitution et lèse-loi. Dans ce cas, il ne reste plus aux institutions haïtiennes désarticulées qu'à invoquer le principe d'« aide à voisin en danger ».

HAITI OBSERVATEUR

Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, N
Y 11435-6235Tél.
(718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti
Haïti-Observateur
98, Avenue John Brown, Série élevée
Port-au-Prince, Haïti
Tél. (509) 223-0787 ou
(509) 223-0785

CANADA
Haïti-Observateur
Gérard Louis Jacques
514.371.6434
12 Holt Off Connaught
12213 Joseph Cassavant
Montréal H3M2X7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE
Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:
Jean Claude Valentin
13 K Avenue Fontenelle, Rt Rt Appt. 41
93310 Le Pre ST. Gervais France
Tel. (33-1) 43-63-28-10

ÉTAT-UNIS
1ère classe
☐ 48.00 $ US, pour six (6) mois
☐ 90.00 $ US, pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE
☐ 553.00 FF, pour six (6) mois
☐ 1005.00 FF, pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE
1ère classe
☐ $73.00 US, pour six (6) mois
☐ $140.00 US, pour un (1) an

EUROPE
☐ 73 EUROS, pour six (6) mois
☐ 125 EUROS, pour un (1) an
Par chèque ou mandat postal en francs français

Name/Nom
Company/Compagnie
Address/Adresse
City/Ville State/État
Zip Code/Code Régional Country/Pays
Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire

Journal 10- 17 février 2021.qxp_HO 2/10/21 5:16 AM Page 11

EDITORIAL

The presidential mandate of Jovenel Moïse ended, also ended is the reign of the impostors

Here at the Haiti-Observateur, we have never ceased to denounce the obscurantism that characterizes the regime led by Jovenel Moïse. By the way, in his column in French, "The Corner of History, Charles Dupuy, in the edition of February 3-10, 2021, preceded us as he expounded on this theme, Faced with the nation, fully mobilized, and demanding that he respect the deadline of February 7 marking the end of his constitutional mandate, Jovenel Moïse has let go of his dictatorial reflex by unleashing his brutality. In a way, this fateful date marks the victory of the Haitian people over a citizen who was elected under false pretense, an impostor who managed to take the country hostage with the collaboration of obscurantists like him.

Indeed, the greatest number of people hostile to knowledge and progress are to be found within the PHTK, *Bald Headed,* regime. Oddly, for an administration boasting a slew of PhDs, political and financial management of public affairs has never been so catastrophic. Unheard of crimes are the norm and an intense war is waged against everything that has to do with knowledge. There's plenty proof of this as one considers the arbitrary, illegal, and unconstitutional measures that have been taken since President Moïse assumed the presidency. His excesses ae legendary, especially in his decisions relating to financial crimes of which members of the presidential family and their close collaborators are accused.

Based on the actual chaos in the country, it is as if "The Banana Man" has been caught off guard, thus he behaves like someone who forgot his rendez-vous with February 7, the date for clearing out of the National Palace. Unprepared to face an unmanageable situation, he has resorted to making irrational decisions, giving the impression that he has lost his mental faculties. More than once, we have mentioned in our columns that the abuses attributed to Jovenel Moïse show a lack of psychological, mental, and intellectual stability to assume the duties of the presidency. Since his swearing-in, he has proved that amply. Moreover, in a perverse way, he rendered the country a great service, confirming his defects through his actions relating to February 7.

No need enumerating his character flaws. His actions and the decisions taken while he is a de facto president speak volume. It also proves that those who surround him either overestimated their skills or are fake PhDs.

Certainly, the latest measures taken by the de facto president, caring little about the consequences of such acts which call for serious sanctions, highlight the height of his ignorance. Since his constitutional term ended on February 7, he has taken a series of measures, some more unconstitutional than others. To prevent his being replaced by a judge of the *Cour de Cassation,* Haiti's Supreme Court, as constitutionally mandated, in case of presidential vacancy or no elected president for the succession, he ordered the retirement of three members of the country's highest judicial body.

Forget what is stipulated in Article 177 of the Constitution: « *The judges of the Supreme Court, those of the Appeals Courts and of Courts of First Instance are unmovable. They cannot be fired, except for forfeiture, legally pronounced, or suspended only on being indicted. They can't be transferred to a new post, without their consent, even if it is a case of promotion. Their service cannot be ended in the course of their mandate, except for physical incapacity or permanent mental condition, properly diagnosed.*»

In their extreme hostility, Jovenel Moïse and his team first locked the Supreme Court building, thus putting the place out of business. Then, three members of the highest judicial court in the land were banned permanently. In a worsening scenario in the campaign to eliminate the Court, René Sylvestre, president of the institution, put himself at the disposal of the de facto president, instead of showing solidarity with his colleagues of the judicial system. To knock out completely anything judicial, Jovenel Moïse also ordered that the School for Magistrates be closed. For under his government, Haiti needs no justice, so why allow such school to operate...

Before moving openly to abolish that lofty institution, the de facto chief had attacked other social entities, especially schools and universities. We'll recall that police officers of the Presidential Guard, under the leadership of Dimitri Hérard, had killed in cold blood Gregory Saint-Hilaire, a student at the « Çcole Normale Supérieure, » a prestigious higher learning institution. The killing happened in broad daylight right on the campus, which is near the National Palace. Until now, there has not been any investigation of the crime, the perpetrator being under the protection of his immediate boss and the de facto president.

Not long after that murder, which became a *cause célèbre,* those bandits tied to the regime kidnapped Eveline Sincere, finishing her studies at a community college. She was raped then murdered when her parents were unable to raise the sum required for her release. The most recent contempt for learning occurred on Monday when Minister of Justice Rockefeller Vincent, ordered the venerable Lycée Pétion be converted into a prison, asserting, *« The students should be patient, because it is for the good of the country. »*

Undoubtedly, Jovenel Moïse had this secret project to dismantle the State institutions to accomplish the long-term plan of the PHTK regime, to hold onto power for 50 years, as was once expressed by former Prime Minister Jack Guy Lafontant. As his mandate expired on February 7, Moïse rushed to put his criminal plan into execution.

Now with the judicial system fully under his control and his Police Chief Leon Charles cooperating, arbitrary arrests and assassination are the order of the day. Consequently, the Haitian people must, by all means, knock Jovenel Moïse out of the park for good. In addition, push the new leadership to pursue him and his close aides in a court of law for crimes against the Constitution and the laws of the land. In that case, the dislocated Haitian institutions must evoke the principle of *« Help to a neighbor in great danger! »*

HAITI OBSERVATEUR

Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, N
Y 11435-6235Tél.
(718) 812-2820

SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Haïti
Haïti-Observateur
98, Avenue John Brown, 3ème étage
Port-au-prince, Haïti
tél. (509) 223-0787 ou
(509) 223-0785

CANADA
Haïti-Observateur
Gérard Louis Jacques
514.321.6434
12 Haïti OR Canada
12213 Joseph Cassavant
Montréal H3M3X7

EUROPE, AFRIQUE ET ASIE
Un service spécial est assuré à partir de Paris. L'intéressé doit s'adresser à:
Jean Claude Valentin
13 K Avenue Feldheim, Ist Rt Apt. 44
93310 Le Pre ST. Gervais France
Tél. (33-1) 43-63-28-10

ÉTAT-UNIS
1ère classe
☐ 48.00 $ US, pour six (6) mois
☐ 90.00 $ US, pour un (1) an

AFRIQUE ET ASIE
☐ 553.00 FF, pour six (6) mois
☐ 1005.00 FF, pour un (1) an

CARAÏBE ET AMÉRIQUE LATINE
1ère classe
☐ $73.00 US, pour six (6) mois
☐ $160.00 US, pour un (1) an

EUROPE
☐ 73 EUROS, pour six (6) mois
☐ 125 EUROS, pour un (1) an
Par chèque ou mandat postal en francs français

Name/Nom
Company/Compagnie
Address/Adresse
City/ville State/Etat
Zip Code/Code Régional Country/Pays
Tous les abonnements sont payables d'avance par chèque ou mandat bancaire

Journal 10- 17 février 2021.qxp_HO 2/10/21 5:16 AM Page 12

Jean Rémy dans le Panthéon des grands tambourineurs haïtiens

Suite de la page 5

Paec la troupe de danse de la Société artistique des Cités Ouvrières (SACO). Parallèlement, il fait partie de la Troupe Folklorique Pierre Blain. À ce titre, il s'est distingué plus d'une fois au Théâtre de Verdure, au Rex Théâtre, au Ciné Monparnasse et ailleurs dans des pièces telles que: *Invocation, Duel au bâton, Banda en bamboche*, etc.

Arrive maintenant le couronnement de la carrière de Jean Rémy. En mars 1957, Joe Trouillot et six autres musiciens de l'Ensemble de Port-au-Prince (dit Ensemble du Casino International d'Haïti) se rendent en Italie pour se produire dans les deux grandes salles de danse du «Casino della Valle » de Saint-Vincent, commune de la Valle d'Oasta et durant un mois dans celles du «*Casino Lido di Venezia* », située sur l'île Lido. Marcel Jean, dit Ti Marcel, le tambourineur de cet orchestre, refuse de voyager. Joe Trouillot invite alors son ami André Desrouleaux, qui évolue depuis trois années au Jazz des Jeunes, à prendre la place de Ti Marcel. Celui-ci, ayant accepté volontiers l'invitation, demande à Jean Rémy de le remplacer au Jazz des Jeunes.

À ce sujet, ce dernier m'a avoué: « Sans hésiter une seconde, j'ai accepté l'offre de Desrouleaux. Je l'aurais même payé pour ce cadeau, car c'est un privilège de jouer au sein du Jazz des Jeunes. » Pour l'histoire, rappelons qu'en cette même occasion, Pierre Blain, le talentueux chanteur du Jazz des Jeunes, avait remplacé Joe Trouillot au sein de l'orchestre du Casino. Le saxophoniste, guitariste et compositeur Murat Pierre en devint momentanément le maestro.

C'est au sein du Jazz des Jeunes que s'affirmera vraiment le talent de Jean Rémy. Il formera avec le percussionniste Daniel Mayala un duo de rêve. Au sein de cet orchestre mythique, le tambourineur jouira du respect de tous ses camarades. Il devient rapidement l'un des bras droits d'Antalcidas Oréus Murat. Le brillant orchestrateur gonaïvien l'aura surtout à ses côtés quand il devait choisir le rythme folklorique qui convenait le mieux aux différents textes qu'il se propose de mettre en musique. Des morceaux tels que *Kwelekwekwe, Lonnen, Bwe gwòg chèlbè* et bien d'autres doivent leur beauté tant au talent de Maître Murat qu'à celui de Jean Rémy.

C'est le 10 juillet 1958 que, pour la première fois, Jean Rémy allait prouver sa virtuosité à l'étranger. En ce jour, sur la recommandation de Lina Mathon Blanchet, en compagnie de Constant Jeanty, Inès Saint-Phard, Gladys Lévêque et d'autres artistes, notre tambourineur allait représenter Haïti à Bruxelles dans le cadre de la deuxième édition des tournées transcontinentales des Jeunesses Musicales International (JMI).

À son retour au pays, notre artiste retrouve un Jazz des Jeunes, au mieux de sa forme, grâce au talent de sa nouvelle vedette, l'excellent chanteur et compositeur Gérard Dupervil. Moins de trois mois plus tard - vers avril 1959 -, Ti Roro, Ti Marcel et Jean Rémy collaborent avec le compositeur allemand Werner Joseph Mayer (dit Werner Egk) qui vient en Haïti entreprendre des recherches sur notre musique folklorique. Peu après, ce trio mettra son talent au service de l'ethnologue et ethnographe Milo Clermont.

Entre-temps, les années s'égrènent de manière radieuse pour Jean Rémy. Le 28 novembre 1972, le Jazz des Jeunes est invité à offrir des spectacles folkloriques à Princeton University, à New Jersey. Après s'être couvert de gloire, paradoxalement, l'orchestre est découragé par les politiciens arriérés de Port-au-Prince. Encouragé par ses admirateurs à l'étranger, il se fixe à New York. En 1974, Jean Rémy est embauché par l'ensemble musical ghanéen Osibisa pour entreprendre une tournée au Liberia. Après avoir passé trois semaines (moins d'un mois) à Monrovia, notre artiste se rend à Los Angeles. Il y reste jusqu'en juillet 1978, éloigné des planches. De là, il retourne en Haïti.

En automne 1982, Jean Rémy revient aux États-Unis. Quelques semaines plus tard, il rencontre celle avec qui il allait partager le reste de sa vie, la charmante Pierrette Oriol. Ils se sont unis par les doux liens du mariage le samedi 29 décembre 1990 à Our *Lady of Refuge Church*, située à Brooklyn.

Qu'il me soit permis de dire un mot spécial en faveur de cette veuve. Cette ravissante dame, originaire de Corail, a vraiment prolongé les jours des années de notre excellent musicien par ses tendres soins et affections. Elle s'est irréprochablement occupé de son mari pendant trente longues années, en particulier au cours des dix dernières alors que l'état de santé de celui-ci devint de plus en plus préoccupant. Je la considère comme une héroïne, comme l'image de la femme vertueuse à laquelle le sage Salomon fait allusion dans Proverbes 10: 10 - 31.

Jean Rémy fut un tambourineur de génie. Selon moi, il fut au tambour l'équivalent de Webert Sicot au saxophone, de Daniel Mayala aux percussions, d'Alphonse Simon à la trompette, de Frantz Casséus à la guitare, de Richard Duroseau (encore vivant, Dieu merci) à l'accordéon. D'ailleurs, le violoniste classique et galeriste Yves Deshommes a toujours salué en Jean Rémy « le plus grand tambourineur haïtien ». Selon le poète Estrop Jean-Baptiste, originaire de Terre-Neuve, auteur de *Nuit de novembre*: « Jean Rémy était la force silencieuse du Jazz des Jeunes. » (Entrevue de LCSJ avec Estrop Jean-Baptiste, 21 mai 2006). On peut comprendre pourquoi le journaliste Aubelin Jolicœur avait surnommé Jean Rémy « le maître du tambour ».

Admirateur inconditionnel de la vraie musique haïtienne, Jean Rémy aimait beaucoup le Jazz des Jeunes, l'Orchestre Atomique et l'Orchestre Citadelle. Ses musiciens et artistes préférés étaient: Antalcidas Murat, Lina Mathon-Blanchet, Rodolphe «Dòdòf » Legros, Guy Durosier, Webert Sicot, Emerante de Pradines et Michel Desgrottes.

En plus d'avoir été un tambourineur de première force, Jean Rémy fut un homme de bon commerce et d'une gentillesse proverbiale. Par ses bonnes manières, il savait se faire estimer. L'ancien brillant animateur Bob Lemoine aimait le présenter jadis au Théâtre de Verdure Massillon Coicou, au Casino International ou ailleurs comme « l'émanation de la sagesse, mon meilleur ami».

Rude travailleur, Jean Rémy ne vivait pas exclusivement des tréteaux. Après s'être séparé du Jazz des Jeunes en mars 1991, il a travaillé dans plusieurs sociétés et entreprises new-yorkaises. C'est, en effet, en 2007 - il avait alors 72 ans - qu'il a pris sa retraite de la YMCA. Rappelons qu'il s'était produit sur scène pour la dernière fois à Queens en octobre 2009. Il accompagnait, ce soir-là, le grand Joe Trouillot alors en tournée à New York. Franchement, après avoir examiné la vie et la carrière de cet homme bien étoffé, pourtant taciturne, je n'ai pu m'empêcher de répéter ce proverbe populaire: « Tonneau vide retentit; tonneau plein fait peu de bruit. »

Avec la mort de Jean Rémy, ce « tonneau plein », la musique haïtienne a perdu un de ses dignes ambassadeurs. Avec les Antalcidas Murat, Lumane Casimir, Raymond « Ti Roro » Baillergeau, Lina Mathon-Blanchet, Rodolphe « Dòdòf » Legros, Emerante de Pradines, Guy Durosier, Marthe Augustin, Gérard Dupervil, Clément Benoît, Odette Wiener, René Saint Aude, André Narcisse, Martha Jean-Claude, Jean Léon Destiné et d'autres champions de notre folklore, cet artiste merveilleux a consacré plus d'un demi-siècle de sa vie au service de l'art de notre pays.

Ce fut un grand honneur pour moi d'avoir pratiqué cet homme admirable pendant une quinzaine d'années. En fait, je considère Jean Rémy comme un de mes maîtres. À ses pieds, en effet, j'ai appris tant de secrets sur le tambour et surtout sur nos rythmes et danses folkloriques qui n'avaient aucun secret pour lui.

Je présente mes compliments de condoléances d'abord aux sept enfants du défunt: Pirate Rémy, Mir line Rémy, Golden Rémy, Arthur Rémy, Jean Fils Rémy, Jimmy Rémy, Tania Rémy et Souvenue Rémy et ensuite à tous ses autres parents et amis, en particulier ses anciens camarades du Jazz des Jeunes: Serge Lahens, Jean-Claude Gélin, Mario Franck, Willy Frédéric, Gérard «Jean-Claude » Saint Aude, Yvan Pompilus, Exalès Césaire, Eddy Jean Calixte, etc. D'ailleurs, c'est ce dernier, Eddy Calixte, mon excellent ami, ancien administrateur du Super Ensemble Nemours Jean-Baptiste et fondateur de l'Ensemble Top Compas qui m'avait présenté le distingué défunt en juillet 2006. Je lui en remercie de tout cœur.

Malheureusement, Jean Rémy est parti sans pouvoir d'Haïti:

Contempler une dernière fois ses mornes
Où se penchent les bananiers,
Son ciel, ses horizons sans bornes
Ses bois et ses zéphirs printaniers. (Oswald Durand)

Heureusement que nous pouvons nous consoler à la pensée que Jean Rémy est parti pour entrer, comme Ti Roro, comme Labbé, comme Marcel Jean, comme Cédieu Jacques, comme Michel Cyriaque, comme Lénord « Azor » Fortuné dans le panthéon des grands tambourineurs de notre pays, eux qui, par leur génie ont fait « hurler notre âme vers l'Afrique ».

Le nom de Jean Rémy restera à jamais gravé dans notre mémoire, car, selon le vers de Carl Brouard, l'un des champions de l'École indigéniste, il avait merveilleusement « remis en honneur l'Assôtor ». Qu'il me soit permis d'utiliser une fois de plus l'agréable verve de l'auteur d'*Écrit sur du Ruban rose* pour formuler un dernier souhait au grand Jean Rémy : « Que le rythme mystique et sensuel d'une méringue le berce dans ce moelleux hamac qu'est le néant. »

Louis Carl Saint Jean
louiscarlsj@yahoo.com
3 février 2021, 11 h 30 PM

Journal 10- 17 février 2021.qxp_HO 2/10/21 5:16 AM Page 13

SUR LA ROUTE DU CINÉMA

The Sound of Music – La Mélodie du Bonheur

Georg von Trapp d'Autriche en propagande antinazie

Par Dan Albertini

La formule a fonctionné au point d'éteindre le sentiment anti nazi dans le cœur de, oh combien de citoyens. Même aux **É. U**., que dire en Europe vieux continent. On a mis la musique à l'épreuve en contre-propagande de la musique allemande des années Hitler pour raisonner le citoyen berlinois en mode de guerre de fierté contre le reste du monde, pour cause de. Classique, fanfare militaire, clairon du citoyen, eh oui, le citoyen au cœur de tout ça, c'est le vote qui est converti, *id est* en démocratie moderne. Le cinéma en grand renfort, mais en réalité en service commandé. Il y a eu déjà cette notion diplomatique de l'État d'envoi et de l'État hôte de la Convention de Vienne. Et, c'est par là que la propagande internationale destinée prenait la porte de l'assimilation par exportation. *Lily Marlène, etc*. diplomate agent consulaire en leur valise diplomatique transportant l'arme secrète de la propagande nazie à travers le monde même chez l'adversaire par la voie de l'État tiers représentant mandaté. On se mit à aimer sans le savoir, à passer la pièce rare. Amis, connaissances. Le nazi a conquis le cœur par la sophistication autoproclamée contre le barbarisme de l'autre. On était tous, l'autre à qui l'on instruisait par induction le manque de culture... !

Beethoven/Bonaparte dans Eroica opus 55 pour honorer celui-ci, était le pacte subtil, mais qui rompit avec l'empereur couronné. Il était trop tard. Comprendre le mental de ceux qui aiment Bonaparte aujourd'hui, à la place du Noir, remonte à la musique...

La mort de Christopher Plumer vient de nous rappeler que la musique sans mélodie a laissé la place à toute autre voie qui sans orientation propagandiste organisée nous aurait amenés tous vers la baisse de la vigilance. Le citoyen isolé abandonnant la collectivité, l'intérêt collectif, dans le sens de la coopération mutuelle, s'est retrouvé seul face à l'égo, arme fatale du populisme au sens de la démagogie dangereuse. Elle a sa foi ses instruments. Le culte du bonheur conjugué évacué a eu les conséquences qui se conjuguent par la manipulation individuelle puis élargie isolée sous une forme collective, on s'accroche sans le savoir. *Par induction*, contre les civilités partagées, le succès s'appelle : *milliard de dollars dans mon compte. La famine dans le compte de ceux de la faillite*. Faiblesse sociale nourrie par des films de violence hollywoodienne, là où le héros est le puissant criminel forgé par l'État qui finalement agit contre l'État par l'abandon de l'État pris de son État. Chacun pour soi, par exemple aux **É. U**. d'Amérique même, **Q** propose de ces images qui attirent comme la vertu du sauvage indépendant, mais le bouton poussoir était entre les mains de la musique absente de quelqu'un. La guerre a eu une fois de plus, son terrain fertile à domicile contre la collectivité, contre les règles établies. Contre la paix sociale. Le capitaine von Trapp était absent contre Hitler au Capitole assiégé avec la commande ouverte de Donald J Trump déguisé en président. Un film d'horreur que l'on produira sans Pearl Harbor.

Doit-on revenir à la valeur pacifiste traditionnelle telle avec la Mélodie du Bonheur, pour démanteler la rage de la délinquance hitlérienne abattue non pas éliminée ?

Curieux, il a fallu trois enfants du *saxon-isme* ibérique pour mener à bien cette station-service de la douceur. C Plummer du Canada (dominion), Julie Andrews de la GB (dominium), Eleonor Parker des **É. U.** d'-Amérique (*republica*). Si j'ai eu chez moi (parent) la culture de la Mélodie du Bonheur, je jouais les rôles avec femme et enfants, on a même été au Vermont voire les enfants du capitaine von Trapp, avec une idée précise, une image aussi. Oups, tout est différent sans acteur qu'au cinéma. Je me surprends parfois même avec un hochement de tête de capitaine von Trapp.

Merci d'y croire !

FIN DE MANDAT DE JOVENEL MOÏSE

« Complot » PHTKiste autofinancé

Plus de USD 40 millions investis....

Suite de la page 1

soires, car les sordides activités imputées à des diplomates américaines, dans le cadre de l'enquête ouverte par le FBI sur les actions menées par des hauts fonctionnaires diplomatiques américains, elles risquent aussi d'éclabousser des collègues étrangers.

On prétend, dans les milieux proches de la communauté diplomatique, à Washington, que la conduite de diplomates américaines, basés en Haïti, éveillent des soupçons chez les autorités, au Département d'État, dont certaines entretiennent des soupçons par rapport à des diplomates basés en Haïti.

Selon ces mêmes sources, hautement confidentielles et bien informées de ce qui se passe, dans le dossier haïtien, par rapport aux diplomates étrangers, implique des diplomates ayant développé des relations sentimentales avec des hommes d'affaires du pays proches du Palais national. Aussi d'aucuns font-ils croire que des déclarations attribuées à des officiels du Département d'État, n'ont pas été émises avec l'aval officiel. On prétend, de préférence, que de telles prises de position relatives à la situation haïtiennes auraient été rendues publiques à l'instigation de diplomates en poste à Port-au-Prince.

À Washington, où le « *complot Jovenel* » était suivi de près, on fait état de la dernière déclaration du Département d'État relatives à Haïti qui a été véhiculée par Ned Price, porte-parole du Département d'État, a déclaré que les États-Unis s'alignent sur la position de l'Organisation des États américains (OEA) cautionnant la tenue d'élections générales en vue de renouveler le personnel politique, y compris le remplacement du président élu par un autre chef d'État élu. Cela entend dire, dans l'esprit de cette position, des élections organisées, sous la houlette de Jovenel Moïse.

Mais, moins de 24 heures après que M. Price ait formulé cette déclaration, un rapport de presse émanant de CNN aurait déclaré qu'« *un porte-parole du Département d'État sera arrêté*». Pour avoir, dit-on, fait « *des déclarations inappropriées* ». Mais, aucune clarification n'a été donnée sur l'identité du porte-parole du département d'État en question.

Les pilotes du complot dénoncés par Jovenel Moïse

Le soi-disant complot que Jovenel Moïse dit avoir découvert, dont l'objectif, dit-il, visait à son assassinat, l'enquête ayant amené à l'arrestation du juge à la Cour de cassation Yvickel Dabrésil, et l'inspectrice générale, de Police, Marie-Louise Gauthier, et l'agronome Louis Buteau, le mari de celle-ci, tôt, le matin du lundi 8 février (à 2 h. du matin) avec, au moins, 24 autres personnes.

Dans une interview accordée par Dan Whitman, à un journaliste de Radio Vision 2000, il dit ne pas être impliqué dans un quelconque complot et que, de surcroît, il ne connaît aucune des personnes qui ont été accusées avec lui.

Jovenel Moïse fait passer le juge Dabrésil et Mme Gauthier, comme les pilotes du complot, omettant de mentionner Dimitri Hérard, son homme lige, et commandant de la USPGN. Lors des rencontres autour d'une initiative anti-Maurice, Dimitri Hérard et le directeur général de la PNH étaient toujours présents. Il semble que Hérard n'ait pas dit toute la vérité au sujet de cette aventure.

Mais qui sont les vrais comploteurs ?

Les agents de sécurité américains (FBI, DEA) déployés sur le terrain, qui suivaient de telles activités, recueillaient des informations utiles et pertinentes qui allaient permettre d'identifier les alliés de Jovenel Moïse, dans cette entreprise.

C'est pourquoi, dans les milieux proches du FBI, on laisse croire que les principaux pilotes de ce complot sont, un homme d'affaires proches du Palais national, Sheriff Abdalah, et un ancien Premier ministre, proche de Martelly et de Moïse (depuis quelques mois plus proche de ce dernier que son ancien allié politique.

Des agents du FBI, qui souhaitent rester anonymes, l'enquête étant en cours sur ce complot, ont fait savoir que des diplomates étrangères participaient au cheminement de ce projet avec Laurent Lamothe et Shérif Abdala. Une de ces deux femmes, fait-on encore savoir qui entretenaient des relations sentimentales avec M. Abdalah. Grâce à elles, le dossier haïtien est favorablement piloté auprès du Département d'État américain et des Nations Unies.3

À Washington, des diplomates américains ont précisé que, suite à ce complot auto-infligé par Jovenel Moïse, dans le but, avec ces diplomates, de lancer sa stratégie post 7 février, l'équipe d'enquêteurs régulièrement déployés en Haïti, a été fortement renforcée, dont la tâche consiste à faire le jour sur cette ténébreuse affaire.

On laisse croire aussi que des arrestations vont s'effectuer prochainement. Car, dit-on aussi, dans ces mêmes milieux, Jovenel Moïse, qui a su trouver la formule opportune en vue de « *récompenser richement* » des « *amies diplomates* » faisant d'elles des millionnaires plusieurs fois, il y a du pain sur la bouche.

Journal 10- 17 février 2021.qxp_HO 2/10/21 5:16 AM Page 14

DR. KESLER DALMACY

Board Certified
& Award
Winning
Doctor

Cabinet Medical
Lundi –Samedi: 11 AM–7 PM

Examen Physique sur écoliers
Traitements pour douleurs.
Fièvre
Immigration
Planning familial
Infection
Tumeur
Hernie
Circoncision
Tests de sang et de grossesse
Grippe

◇ MÉDECINE CHIRURGIE ◇
Prix Abordable
TEL. 718.434.5345 FAX 718.434.5565

Journal 10- 17 février 2021.qxp_HO 2/10/21 5:16 AM Page 15

NYC, Mask ak distans sosyal ap travay!

KI PWOCHEN BAGAY
KI GENYEN NAN LIT COVID-19 LA?

KOUNYE A, NOU TOUT BEZWEN TESTE SOUVAN, *menmsi ou pa gen okenn sentòm,* pou kontinye redwi pwopagasyon an.

POU JWENN BIWO TÈS GRATIS, FASIL AK ANSEKIRITE TOUPRE W,
VIZITE NYC.GOV/COVIDTEST OSWA
RELE 212-COVID19

NYC

Journal 10- 17 février 2021.qxp_HO 2/10/21 5:16 AM Page 16

NOUVELLES BRÈVES

La crise haïtienne bouscule l'actualité; Débordé, Washington tarde à prendre les décisions qui s'imposent

Son mandat de président constitutionnel ayant pris fin dimanche dernier, 7 février, Jovenel Moïse, président de facto, lance une campagne de répression tous azimuts, revenant aux jours d'antan de François Duvalier, dit Papa Doc, qui utilisait ses tontons-macoute et autres, pour semer l'angoisse et le deuil dans les familles haïtiennes. Que ceci se passe sous les yeux des diplomates du CORE Group est incompréhensible. Que tout se fait avec la bénédiction de Michèle Sison, l'ambassadeur des Ētats-Unis, et Helen Meagher La Lime, cheffe du BINUH (Bureau intégré des Nations Unies en Haïti), dépasse l'entendement.

Comme au temps des Duvalier, on invente un complot, présentant les armes que comptaient utiliser les assaillants pour entreprendre leur coup, soit une machette et sept fusils, des muntions et de l'argent liquide, sans dire combien de milliers deou millions de dollars. Voilà un arsenal pour envahir le Palais national, sous haute surveillance de la USGPN, l'unité de Police spécialisée, sous les commandes de Dimitri Hérard. Tout cousu de fil blanc. En tout cas, le président ne s'en est pas inquiété, car le même jour il s'est envolé, avec son épouse, pour aller s'égayer au Carnaval de Jacmel.

Mais il a fallu ce « *coup d'État*» pour permettre au président de facto d'entreprendre les mesures nécessaires faut pour asseoir sa dictature, notamment des arrestations en série de gens dits de l'opposition, même un juge de la Cour de sassation, Yvickel Dabrésil, et l'inspectrice de police Marie-Louise Gauthier, ainsi que sa soeur Marie Antoinette Gauthier, parmi d'autres. (On a appris, hier après-midi, mardi 9 février, que le juge, qu'on disait libéré, a été transféré à la prison civile de la Croix des Bouquets.)

N'ayant plus de places dans au Pénitencier nationales, le ministre de la Justice, Rockefeller Vincent, a-t-il transformé le Lycée Pétion en geôle, en attendant que d'autres institutions connaissent le même sort. Du train où vont les choses, sous peu tout le pays pourrait être transformé en une vaste prison. Ce sera un sauve-qui-peut, remontant aux années '60 et '70, quand environ 80 % de l'intelligentsia et de la classe professionnelle d'Haïti ont fui le pays, pour devenir cette vaste diaspora qui pourvoie quelque USD trois milliards (3 000 000 000,00 $) aux parents et amis restés dans l'enfer qu'est devenu la mère patrie. En effet, cela représente le tiers du PIB.

Renforçant son autorité «***Après dieu* »**, tel qu'il se nomme depuis qu'il a constaté, en janvier 2020, « ***la caducité du Parlement*»,** Jovenel Moïse vient de rendre « *caduc* » la Cour de cassation, congédiant trois juges inamovibles à vie, puis ayant cadenassé l'immeuble logeant la Cour, ainsi que l'Ēcole de la Magistrature, car on n'a plus besoin de juges. Voilà eomment il est devenu l'unique autorité en Haïti, avec l'assentiment de ses « amis » de la communauté internationale via leurs représentants diplomatiques au pays. Mais tout ceci a un prix, et les agents corrupteurs du « *chef suprême* » affirment que ça a coûté des millions. On voudrait croire que l'investigation en cours sur ce vaste complot contre la démocratie découvrira toutes les pistes.

Helen Meagher La Lime, cheffe du BINUH.

***Quand les « amis » commencent à se démarquer, tout en utilisant un langage à double tranchant.** Hier, mardi, 9 février, tard dans « **Déclaration de l'ambassade des Etats-Unis** ».

Voici in extenso le contenu : «*Nous avons vu un arrêté publié très tard le 8 février dernier mettant à la retraite trois Juges de la Cour de Cassation. Nous sommes profondément préoccupés par toute action qui risque de porter atteinte aux institutions démocratiques haïtiennes. L'arrêté est en train d'être d'examiné (sic) par les instances internationales en vue de déterminer s'il est conforme à la Constitution et aux lois haïtiennes. En attendant, tous les acteurs politiques devraient se concentrer pour restituer au peuple haïtien son droit de choisir ses législateurs par l'organisation des élections législatives qui sont déjà en retard, dès que techniquement possible. Ensuite par l'organisation des élections présidentielles peu après* ».

Que dire de cette note ? Sans doute, Mme Michele Sison, ambassadeur des Ētats-Unis à Port-au-Prince, étant sous pression, de part et d'autre, pour sa gestion lamentable du dossier haïtien, voudrait indiquer qu'elle n'approuve pas tout ce que fait ses partenaires du PHTK, qui la considèrent comme une amie.

Ainsi, quand d'en haut, on lui a demandé des explications relatives aux décisions du président de facto en ce qui à trait aux juges de la Coour de cassation révoqués, en violation de la Constitution, elle devait trouver quelque chose à dire : Si elle n'avait pas encore réagi, c'est parce que c'était « *très tard le 8 février* » que c'est arrivé. Or, tard aussi, ici à New York, nous étions déjà au courant de ce qu'on pourrait appeler sacrilège. Si elle n'écoute pas la radio ou ne suit pas ce que rapportent les réseaux sociaux, au moins on voudrait croire qu'elle dispose d'antennes humaines à sa disposition pour l'alerter de faits d'importance. Passons.

Alors, il faut un examen par les *« instances internationales »* afin d'établir le bien-fondé de la mise à la retraite de juges inamovibles ? L'ambassade ne possède-t-elle pas une copie de la Constitution haïtienne, amendée ? Encore, sans nuclle consultation des grands manitous internationaux, nous avons vite trouvé que l'article 177 de la Charte mère est violé par l'action de Jovenel Moïse, quand bien même il ne serait pas de facto pou Mame l'Ambassadeur !. Voir ci-dessus.

L'ex-président américain, au banc des accusés.

Mais elle tenait à conforter son homme, le président de facto. Alors, elle rappelle à tout le monde qu'il faut se débrouiller pour organiser les élections législatives, à la manière de Jovenel Moïse, avant les élections pour choisir le successeur de son poulain. Donc, en avant pour le 7 février 2022.

Ceux-là, y compris Michele Sison et Helen Meagher La Lime du BINUH, qui croient possibles des « *élections démocratiques* » sous l'égide de Jovenel Moïse, s'appuyant sur ses gangs et autres, pour harasser, kidnapper et tuer les citoyens paisibles, se leurent sciemment. Alors, il faut agir comme le veut le dicton créole : «**Veye Yo !** » (Qu'ils/elles soient sous haute surveillance).

Le procès concernant l' «impeachment », (la mise en accusation) de l'ex-président Donald Trump a débuté hier, mardi 9 février, au Sénat américain, à Washington. Le Sénat a voté, 56 contre 44, pour entamer le procès que l'avocat de M. Trump voulait renvoyer. Il ressort que six (6) sénateurs républicains ont rejoint les 50 démocrates pour approuver la tenue du procès sur l'implication de l'ancien président dans un acte séditieux contre le gouvernement, l'assaut du Capitole, le 6 janvier dernier, par les partisans de l'ancien chef d'Ētat qui s'étaient comportés tels des terroristes, causant cinq morts et autres dégâts matériels à l'immeuble.

L'ambassadeur américain en Haïti, Michele Sison.

Pour ce premier jour, les accusateurs, soit des députés démocrates, ont ouvert la séance en présentant les vidéos du 6 janvier, quand le président d'alors haranguait la foule, leur disant qu'ils devaient se battre comme des lions *(like hell)* s'ils allaient «récupérer leur pays » où, à la suite d' « *élections frauduleuses* » on lui avait « *volé* » la victoire. Dire que toutes les institutions du pays ayant les regards fixés sur les élections avaient affirmé qu'il n'existait pas de fraude de nature à changer les résultats des élections. Même la Cour suprême, à une majorité républicaine écrasante, avait rejeté sans appel les arguments du chef d'Ētat qui, vaincu au suffrage, le 3 novembre dernier, était toujours au pouvoir jusqu'au 20 janvier.

En fait, l'assaut du Capitole, le 6 janvier, visait à mettre hors d'action des législateurs, ainsi que le vice-président Mike Pence qui devait connaître la pendaison. Hier, lors des présentations des vidéos, on pouvait voir, entre autres actions, la potence érigée dans la cour du Capitole pour enseigner une leçon, qui serait mortelle, au vice-président de Trump, déclarant au chef qu'il ne pouvait aller à l'encontre de la Constitution et enlever la victoire à Joseph Joe Biden, tel que le voulait le président Trump, jusqu'à la dernière minute.

Ne voit-on pas des similarités avec ce qui se passe en Haïti en ces moments ? On aurait souhaité que les institutions haïtiennes soient à la hauteur des circonstances. Mais faibles de nature, elles sont, de plus, évincées par un nouveau dictateur sur la scène haïtienne.

***A Myanmar, auparant Birmanie, le peuple a manifesté en foule devant l'ambassade des Ētats-Unis.** Hier, mardi 9 février, ils étaient des milliers devant l'ambassade pour protester contre le manque de fermeté de la part des autorités américaines face au coup d'État, le 1er février dernier, d'officiers birmaniens dont le parti qu'ils appuyaient avait perdu aux élections du 8 novembre de l'année dernière. Histoire à suivre.

***Du Cap-Haïtien, la note de Gérard Maxineau annonçant la mort de Charles Manigat. Un sujet de grande tristesse pour nous.** En effet, dentiste qu'il était lorsqu'il vivait à New York, depuis les années '60 jusqu'à la chute de la dictature, Charlie, comme on l'appelait affectueusement, se distinguait comme un vrai patriote.

Voici la note de Gérard Maxineau : « *Décès ce lundi 8 février 2021 du Dr Charles Manigat, ancien doyen de l'Institut universitaire des sciences juridiques et économiques et de développement régional (Inujed) et ancien ministre des Haïtiens vivant à l'extérieur, à l'âge de 90 ans* ».

Nos condoléances aux parents éplorés ainsi qu'à ses nombreux amis au pays et à l'étranger, surtout à New York. Paix à son âme !

Pierre Quiroule II
10 février 2021